



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2469
27 novembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Élections régionales

Votez

Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs

Contre la barbarie djihadiste et contre le piège de l'unité nationale

Contre la barbarie djihadiste et le piège de l'union sacrée

Oui, il y aura un avant et un après le 13 novembre. Parce que, dix mois après les attentats contre *Charlie Hebdo* et le magasin Hyper Cacher, l'horreur est montée d'un cran. Parce que les tueurs frappent indistinctement, sans raison, pour terroriser. Parce qu'on ne peut que ressentir de l'incompréhension, de l'inquiétude et de la révolte face à de tels actes barbares.

Hollande, la droite et le FN veulent profiter de cette émotion collective pour se poser en porte-parole et en représentants de toute la population. Ils veulent nous manipuler pour nous embrigader derrière leur politique passée, présente et à venir.

Il faut « l'unité nationale », il faut serrer les rangs, y compris avec le FN, nous disent-ils ! Car si, d'habitude, le PS, la droite et le FN prétendent représenter des options inconciliables, là, ils sont tous d'accord pour sonner la mobilisation générale.

Sur le plan extérieur, l'union sacrée du PS, de la droite et du FN pousse à intensifier la guerre en Syrie. Ils sont incapables de résoudre le chômage, les injustices et les inégalités en France, et ils veulent nous faire croire qu'ils éradiqueront le terrorisme dans le monde !

Mais la guerre dure depuis quatorze ans et force est de constater que les dirigeants des grandes puissances échouent à faire reculer le terrorisme. Avant de frapper Paris, c'est la Turquie, le Liban, l'Égypte, la Tunisie, que les terroristes avaient ensanglantés. Vendredi dernier, ils ont frappé au Mali, en plein cœur de Bamako, faisant 27 morts, alors que l'on nous expliquait que les terroristes avaient été vaincus dans ce pays.

Aujourd'hui, en Afghanistan, les talibans sont de retour. L'Irak et la Libye sont devenus des sanctuaires pour djihadistes. Et cela fait quatre ans que la Syrie est ravagée par la guerre.

Cette fois, les dirigeants impérialistes assurent qu'ils s'y prendront mieux. Mais ils s'approprient à s'appuyer sur le régime féroce de Bachar al-Assad. Ils vendent des armes au Qatar et à l'Arabie saoudite, qui financent et forment des djihadistes. Ils sont alliés à la Turquie, qui a laissé Daech prospérer et fait la guerre aux Kurdes.

Daech est né de la guerre menée en Irak par les États-Unis et le Royaume-Uni. Quel autre monstre sortira de celle-ci ? La guerre des grandes puissances n'éradiquera pas le terro-

risme, elle l'alimentera, une fois de plus.

Quant à l'état d'urgence et l'arsenal sécuritaire que Hollande a puisé dans le programme de la droite et de l'extrême droite, ils ne nous protégeront pas des terroristes ici. On ne les fera pas reculer en les menaçant d'être déçus de leur nationalité ou d'être expulsés.

En revanche, ces mesures seront utilisées contre ceux qui veulent s'opposer et manifester contre le gouvernement ou le patronat.

Une des premières interdictions a frappé les manifestations qui devaient avoir lieu dimanche 22 novembre en soutien aux migrants. Alors que l'horreur des attentats nous donne une idée de la terreur quotidienne que ces femmes et ces hommes ont subie et ont fuie, alors que cela nous donne une raison de plus de les secourir, il est interdit de manifester pour le dire !

Au lieu de combattre les divisions, la peur et le racisme, ces mesures sécuritaires cultivent la méfiance, le repli sur soi et le rejet de l'autre. Elles vont dans le sens recherché par les terroristes eux-mêmes et elles font, ici, le jeu de la famille Le Pen.

Il faut refuser le cours réactionnaire et guerrier caché derrière l'unité nationale, le drapeau tricolore et *La Marseillaise*. « L'esprit national » est contraire aux intérêts des travailleurs. Il sert à faire taire les revendications et les luttes légitimes des exploités contre les exploités.

Les crapules de Daech ne doivent pas faire oublier l'opposition d'intérêts entre les riches et les pauvres, entre les capitalistes et les travailleurs. La prétendue guerre contre le terrorisme ne met pas fin à la guerre de classe menée par le patronat. Elle ne met pas fin à la politique antiouvrière du gouvernement et au poison distillé par les autres serviteurs politiques de la bourgeoisie que sont la droite et le FN.

Alors, non à l'embrigadement derrière l'union sacrée du PS, de la droite et du FN ! Oui à l'unité des travailleurs conscients de leurs intérêts !

Du PS au FN, ils expliquent que participer aux élections régionales, qui auront lieu dans deux semaines, sera un acte de résistance. Eh bien, préparons-nous à voter pour faire entendre le camp qu'ils veulent tous faire taire. Préparons-nous à voter pour le camp des travailleurs, contre les fauteurs de guerre et contre les serviteurs de l'ordre social capitaliste qui nous enfonce dans la barbarie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		ENTREPRISES	
Macron...nerie	12	Airbus-Helicopters - Marignane	13
Prolongation de l'état d'urgence	3	Air France	13
Loi Évin	12	Servair- Roissy	13
Restos du cœur victimes de l'état d'urgence	12	SNCM - Marseille	13
Le PCF vote pour "l'ordre"	3	BHV - Paris	14
Hausse des impôts locaux	12	Chibanis : la SNCF fait appel	14
FN, une propagande haineuse	4	Plate-forme-Colis- Le-Rheu	15
Valls, tous les bobards sont bons	4	Total - Gonfreville-l'Orchet	15
Saint-Denis, mépris envers les plus démunis	4	RÉGIONALES	
État d'urgence silence dans les rangs	5	Réunions publiques	6 et 7
Vapeurs patriotiques	5	Profession de foi	6 et 7
Retards de paiement	11	Échos de campagne	11
Canards déchaînés	11	Nos têtes de listes	16
Retraites chapeau	11		
Code du travail	12		
DANS LE MONDE			
Belgique, l'état d'urgence	8		
Mali, l'intervention française	9		
Argentine, élection présidentielle	9		
L'Europe ferme des frontières aux migrants	9		
Russie - Turquie - Syrie	10		
Pfizer - Allergan, une fusion-arnaque	10		
Asie du Sud-Est, marins et esclaves	10		

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Prolongation de l'état d'urgence : silence dans les rangs !

L'Assemblée nationale a voté à la quasi-unanimité, le 19 novembre, la prolongation pour trois mois de l'état d'urgence, le Sénat faisant de même le lendemain.

Du FN aux députés Front de gauche, des Républicains au PS, en passant par la quasi-totalité des élus écologistes, tous ont voté le texte. Il n'a manqué que sept voix, six contre et une abstention, à l'Assemblée nationale. Au Sénat, douze sénateurs se sont abstenus, mais aucun n'a voté contre. C'est, paraît-il, le texte le mieux voté depuis 2002.

Histoire de faire taire les réticences, les présidents des principaux groupes parlementaires s'étaient mis d'accord d'avance pour limiter les débats. La veille, un député socialiste avait opportunément déposé un amendement instaurant un « contrôle parlementaire », permettant ainsi aux députés du PCF de voter un

texte qualifié de « fondé et nécessaire » par le député PCF André Chassaigne. Qu'importe si, comme l'a précisé Valls, ce contrôle parlementaire se résume à une simple « information du Parlement des mesures prises ». Seul le député Noël Mamère a protesté à la tribune contre l'état d'urgence.

Poursuivant sur leur lancée, la quasi-totalité des députés ont voté les amendements durcissant les conditions de l'assignation à résidence ou autorisant la fermeture de sites Internet soupçonnés d'apologie de terrorisme, pendant que Valls se faisait applaudir en lançant que « la sécurité est la première des libertés » et que « d'autres libertés ont été ou peuvent être

temporairement limitées ».

Aucun n'a pourtant expliqué en quoi le fait de se passer de juges pour perquisitionner ou, pire, l'interdiction des manifestations permettait de lutter contre l'État islamique. Et puis, une fois les trois mois d'état d'urgence écoulés, que fera le gouvernement ?

Le prolongera-t-il de nouveau, prétextant que la lutte contre Daech n'est pas terminée ? Il est vrai que les ténors de la droite réclamaient déjà sa prorogation pour six mois. Tous sont en compétition, et pas seulement pour les régionales de décembre.

En fait, tous, et le

gouvernement le premier, savent pertinemment que ces gesticulations ne protégeront en rien la population de nouveaux attentats. Par contre, les mesures sécuritaires seront utilisées contre ceux qui, ici, contestent sa politique ou s'opposent au patronat.

Jacques Le Gall



Le vote de l'Assemblée nationale, le 19 novembre

PCF : un vote pour « l'ordre »... mais lequel ?

Les députés du Front de gauche, et parmi eux ceux du PCF, ont voté la prolongation de l'état d'urgence, joignant ainsi leurs voix à la quasi-totalité des députés, PS, sarkozystes et FN confondus. Au Sénat, le vote a été plus partagé puisque, sur 19 élus PCF, 8 ont voté pour tandis que 11 s'abstenaient.

Certains, au niveau départemental, ont été plus loin dans cette logique martiale. Ainsi, dans une déclaration du PCF du Val-de-Marne, on peut lire que « notre pays a besoin d'un État fort », que « dans le cadre de l'État de droit – qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire au moment où Hollande est en train de changer la Constitution, donc ce droit ? – nous apporterons notre soutien à toutes les mesures que le

gouvernement mettra en place pour vaincre les criminels qui sont à l'origine de ce cauchemar ». Et la déclaration poursuit : « Comment vaincre sans une armée et une police fortes ? »

Mais de quelle police parle-t-on ? De celle qui est censée protéger la population, ou de celle qui matraque les manifestants et les grévistes et qui interpelle les travailleurs d'Air France, chez eux, à l'aube ? En fait de police,

ou d'armée, il n'y a qu'un seul et même corps, dont la principale fonction est de maintenir l'ordre économique et social. Nombre de militants en ont fait la triste expérience.

Ce quitus donné par la direction du PCF au gouvernement socialiste pour qu'il mette en place une politique plus sécuritaire, pour ne pas dire plus autoritaire, n'est pas une surprise. Elle s'inscrit dans une constante démarche des dirigeants du PCF de soutien au gouvernement socialiste... tout en émettant des réserves purement verbales et sans effet.

Ce soutien à l'état d'urgence a choqué un certain nombre de militants et

d'électeurs communistes, et c'est heureux. C'est sans doute pour cela que Pierre Laurent, invité sur France info le 24 novembre, s'est senti obligé d'expliquer qu'il ne souhaitait pas que l'état d'urgence se transforme en une sorte d'état d'exception durable. Après qu'ils ont fourni au gouvernement les instruments pour bâillonner ceux qui veulent contester sa politique antiouvrière, le dirigeant du PCF l'implore de ne pas serrer trop fort ce bâillon, ni trop longtemps. Il oublie d'ailleurs de rappeler qu'une telle mesure est un précédent, qui pourrait tout à fait servir à d'éventuels successeurs de ce gouvernement. Ce ne

peut être de la naïveté, de la part d'un routier de la politique comme Pierre Laurent, mais plutôt une roublardise qui lui permettra de prétendre qu'il avait prévenu.

Un tel geste, pour choquant qu'il soit, est un révélateur qui met en évidence le fait qu'il existe deux camps. Il y a d'un côté celui des travailleurs et de ceux qui défendent leurs intérêts économiques et politiques, et de l'autre celui où se retrouvent pêle-mêle ses adversaires tous défenseurs des intérêts et de l'ordre bourgeois. À ne pas choisir le premier, on se retrouve dans l'autre.

Jean-Pierre Vial

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat.

C'est à eux que nous faisons appel pour verser à notre souscription.

Merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière.

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE

– BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18.

Merci d'indiquer lisiblement **vos nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an et par personne, et à **condition qu'ils soient versés par chèque**,

donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le

30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Front national : une propagande haineuse et ceux qui l'alimentent

Le Front national se frotte les mains. Car si les attentats en eux-mêmes, c'est-à-dire la politique des terroristes, sont pain bénit pour sa propagande anti-immigrés, la politique d'union nationale du gouvernement l'est aussi.

Avant les attentats, Valls avait joué les horrifiés à l'idée que le Front national puisse se retrouver à la tête d'une région. Il avait déclaré qu'il fallait s'opposer par tous les moyens à cela, notamment par des listes de front républicain. À peine quelques jours plus tard, après les fusillades et les explosions terroristes du 13 novembre, Hollande annonçait, dans le cadre de l'état d'urgence, des mesures prises dans l'arsenal des propositions de ce même Front national. Au point que Marine Le Pen, satisfaite, a pu déclarer que « le gouvernement reprend une partie des mesures de bon sens que le Front national expose depuis de nombreuses années ».

Toutes les exacerbations

du patriotisme, les drapeaux bleu-blanc-rouge ou les *Marseillaises* chantées à tout bout de champ, contribuent à déplacer l'état d'esprit général sur le terrain des idées de l'extrême droite. En cultivant le sentiment nationaliste pour redorer son propre blason, Hollande sert la soupe à Marine Le Pen, qui n'a alors qu'à ajouter une couche sécuritaire et anti-immigrés à la politique du gouvernement.

Elle a ainsi réclamé le reflux de tous les migrants, les amalgamant avec les terroristes. La tête de liste Front national en Ile-de-France, Wallerand de Saint-Just, a réclamé la mise sous tutelle de la ville de Saint-Denis, « dans le but de procéder au désarmement général et à

la sécurisation définitive de la ville », laissant entendre qu'une partie importante de la population de cette ville de plus de 100 000 habitants serait composée de djihadistes en puissance. Les politiciens de droite cherchent eux aussi à cracher leur venin mais, coincés entre la politique du gouvernement et la surenchère du FN, ils n'ont plus beaucoup de place.

L'audience actuelle du Front national illustre une évolution vers la droite qui est aussi celle des partis de gouvernement, PS compris. C'était déjà le cas avant les attentats, cela l'est encore plus depuis. Alors, lutter contre l'influence des idées réactionnaires parmi les travailleurs nécessite de se démarquer de tous ceux qui contribuent à alimenter de près ou de loin ces idées, et donc de refuser toute adhésion à l'union nationale.

Pierre Royan

Valls : tous les bobards sont bons

Dans son discours à l'Assemblée nationale le 19 novembre pour défendre la prolongation de l'état d'urgence, Manuel Valls a multiplié les allusions aux risques terroristes, évoquant même « le risque d'armes chimiques ou bactériologiques ». Et pourquoi pas les risques d'une bombe nucléaire !

Ces affirmations, expliquent les milieux dits informés, ne reposent sur rien de sérieux. Mais, en agitant des menaces toutes plus effrayantes les unes que les autres, Valls joue sur les peurs.

À défaut d'empêcher de nouvelles attaques terroristes, ses discours sont

destinés à se distinguer dans cette cacophonie, où chacun, à droite surtout mais aussi à gauche, y va de sa surenchère guerrière.

C'est cousu de fil blanc, mais combien révélateur d'un comportement politicien.

Claire Dunois

Pas de trêve dans la lutte de classe

L'état d'urgence, prolongé par Hollande avec l'accord de la quasi-unanimité des parlementaires, est censé faciliter le travail de la police dans sa recherche des terroristes et la prévention de nouveaux attentats. Il donne la possibilité aux préfets d'interdire les manifestations qu'ils veulent, sous peine de six mois de prison et 7500 euros d'amende pour les contrevenants. Plusieurs manifestations ont ainsi été interdites, comme celle prévue pour la libre circulation des migrants à Paris le 22 novembre, reportées ou transformées en rassemblements sans défilé, comme celles prévues par les retraités le 24 novembre dans toute la France.

La CGT maintient les manifestations prévues le 2 décembre en soutien

aux travailleurs menacés d'Air France et appelle les travailleurs à se mobiliser ce jour-là dans tout le pays pour leurs revendications. La confédération souligne à juste titre que « pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans le combat syndical ».

Et, en effet, l'union nationale et l'état d'urgence n'ont retardé aucun licenciement, évité aucun mauvais coup, différé aucune condamnation contre des travailleurs visés par la répression. Lundi 16 novembre, au plus fort de l'émotion consécutive aux attentats, des militants CGT d'EDF étaient condamnés par un juge qui, visiblement, n'était pas requis par la lutte antiterroriste. Au contraire, l'état d'urgence donne des moyens supplémentaires

aux magistrats, policiers ou préfets pour dresser des obstacles nouveaux aux luttes des travailleurs. Il donne aussi des ailes aux patrons pour multiplier vexations, fouilles, tentatives d'intimidation contre les travailleurs qui les gênent. Il leur donne également des prétextes pour licencier avec les arguments les plus farfelus. Mais, farfelu ou non, un licenciement reste un licenciement.

C'est pourquoi, loin de se laisser impressionner par les appels à l'union nationale, les travailleurs doivent faire valoir leurs revendications, répondre aux attaques, défendre leurs intérêts de classe et leurs perspectives. La journée du 2 décembre en sera l'occasion.

Paul Galois

Saint-Denis : après l'assaut, le mépris pour les plus démunis

Les images filmées de l'assaut de l'immeuble de la rue du Corbillon à Saint-Denis, mercredi 18 novembre, si elles mettaient en scène la police, n'ont pas montré la peur épouvantable qu'ont connue les habitants de l'immeuble, qui a reçu 5000 impacts de balles.

Cette opération de police à 4 heures du matin s'est faite dans un immeuble vétuste, pourtant très peuplé. Celui-ci est aujourd'hui condamné car il menace de s'écrouler. 70 personnes sont sinistrées, parmi lesquelles on compte 28 enfants. Alors qu'elles ont été évacuées sans ménagement de leur appartement, qu'elles ont vécu pour certaines plusieurs heures sous les balles, dans le bruit des explosions, la préfecture n'a à ce jour prévu aucune solution de relogement.

Ces familles dorment

donc dans un gymnase, sur des lits de camp. Pire, elles n'ont rien pu emporter, pas de papiers, pas de linge et n'ont aucune certitude de pouvoir récupérer leurs biens. Interpellé par la mairie de Saint-Denis, qui a pris en charge les sinistrés, Valls a promis qu'ils seraient relogés. Une réunion était prévue lundi 23 novembre avec la préfecture, sans qu'on en connaisse encore le résultat. C'est bien long pour des familles ayant subi un tel traumatisme.

Le gouvernement fait appel à la solidarité nationale quand il s'agit d'intensifier la guerre, il sait réagir au quart de tour pour envoyer des bombardiers, mais il montre son mépris pour les plus démunis en les laissant pendant des jours dans la détresse.

Aline Urbain



La façade de l'immeuble après l'assaut.

Une ignominie de plus

Lors de l'assaut du Raid, le voisin de palier du local occupé par le commando a vu débarquer les policiers qui l'ont traité comme un criminel. Ils ont exigé qu'il reste cloîtré, sous le feu des balles, puis lui ont intimé l'ordre de se présenter à la fenêtre les bras levés. À ce moment, la police postée en face lui a tiré une balle dans le bras.

Ce peintre en bâtiment

égyptien de 63 ans, en France depuis des années, a le malheur d'être sans papiers. Malgré sa blessure, il a été l'un des mis en garde à vue, interrogé par la police et finalement libéré. Mais il n'en n'a pas fini avec la « justice » : après avoir été doublement victime, il est aujourd'hui sommé de quitter le territoire.

A.U.

État d'urgence : pour faire taire les voix discordantes

Au lendemain des attentats, le gouvernement a décrété l'état d'urgence. Il s'agit d'impressionner la population, en installant tout un arsenal répressif censé la protéger contre les terroristes. Mais il s'agit aussi, avec cet arsenal, de faire taire toutes les voix dissonantes.

C'est en avril 1955, au début de la guerre d'Algérie, que la loi instaurant l'état d'urgence fut promulguée. Il s'agissait de mettre en place une loi d'exception permettant d'intensifier la répression contre les nationalistes algériens sur le territoire algérien, à une époque où on se refusait à dire qu'il s'agissait d'une guerre et où on parlait des « événements » d'Algérie.

Pendant cette guerre, l'état d'urgence fut promulgué plusieurs fois en

métropole, notamment en 1961. C'est alors que Maurice Papon institua le couvre-feu pour les Algériens et que, le 17 octobre à Paris, la police à laquelle il avait donné carte blanche massacra ceux qui s'étaient rassemblés pour une manifestation contre cette institution. Vingt ans plus tard, cette même loi fut utilisée contre les indépendantistes canaques. Enfin il y a dix ans, en novembre 2005, c'est après l'explosion de colère des jeunes dans les banlieues que l'état

d'urgence fut à nouveau décrété.

Quand Hollande et son gouvernement remettent aujourd'hui en place l'état d'urgence, ils annoncent donc clairement la couleur.

La loi qui institue l'état d'urgence vise officiellement à « assurer le maintien de l'ordre public et prévenir de nouveaux attentats terroristes ». L'arsenal des mesures peut donc être très étendu.

Des perquisitions dites administratives, c'est-à-dire sans autorisation judiciaire, peuvent être menées à toute heure du jour et de la nuit. Des assignations à résidence peuvent aussi être prononcées envers quiconque pour qui il existe

« des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace ».

Les préfets ont la possibilité d'interdire la circulation des personnes et des véhicules dans des lieux et à des heures fixés par arrêté, et aussi d'interdire de séjour « toute personne cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics ».

De même des associations, des groupements peuvent être dissous dès lors qu'ils commettent des actes portant atteinte à l'ordre public ou qui « facilitent cette commission ou y incitent ».

Si la loi de 1955 permettait aux préfets de « prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse

et des émissions radiophoniques », le gouvernement a abrogé cette disposition. Mais qu'on se rassure, le ministre de l'Intérieur conserve les possibilités de contrôle et donc de censure de la presse tant écrite que parlée.

Toutes ces mesures permettront peut-être de prendre dans les filets quelque apprentis-terroristes, mais elles ne protégeront pas réellement contre les attentats, car leur origine est ailleurs. En revanche elles seront, et ont déjà été, un moyen efficace pour faire taire ceux qui ne veulent pas emboucher les mêmes trompettes que le gouvernement.

Sophie Gargan

Manifestations interdites : s'exprimer de toute façon !

La manifestation en soutien aux migrants, organisée avant les attentats et prévue à Paris pour le dimanche 22 novembre, a été interdite par la préfecture de Police, dans le cadre d'une interdiction générale des manifestations sur le territoire d'Ile-de-France. Mais, à Lyon, une manifestation sur le même thème prévue le samedi 21 novembre a également été interdite.

Au même moment, la préfecture de Police de Paris annonçait par contre qu'elle tolérerait « les rassemblements de fait sur les lieux des attentats à des fins commémoratives ». Et à Toulouse, samedi 21 novembre, plusieurs milliers de personnes pouvaient elles aussi manifester à des fins commémoratives. Derrière les prétendues mesures générales de sécurité, les préfectures ont évidemment ciblé leurs interdictions. Et d'ailleurs les manifestations qui devaient rassembler le 29 novembre les critiques de la COP21 ont été par avance interdites, elles aussi.

À Paris, malgré l'interdiction de la manifestation, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées le 22 novembre pour scander des slogans de soutien aux migrants et dénoncer l'état d'urgence et ses conséquences. Bien qu'il semble qu'il n'y ait pas eu d'affrontements sérieux avec la police, celle-ci a fait savoir le lendemain qu'elle avait identifié 58 manifestants dont elle transférait l'identité à la Justice, en vue d'une

inculpation pour « participation à manifestation interdite ». Le gouvernement se montre ainsi prêt à jouer la fermeté envers des militants d'extrême gauche, alors même que depuis des semaines des manifestations d'extrême droite ont eu lieu à plusieurs endroits en France sans donner lieu à des poursuites judiciaires.

Dénoncer la politique abjecte du gouvernement à l'encontre des migrants est une nécessité, et elle l'est encore plus depuis les attentats, car la propagande antimigrants et anti-immigrés s'est encore renforcée. Heureusement, si les

interdictions de manifester ont empêché une certaine expression politique publique, il en existe d'autres au moins aussi efficaces, comme celles consistant à s'adresser aux travailleurs dans les entreprises et dans les quartiers populaires pour lutter pied à pied contre l'influence des idées réactionnaires.

Lutte ouvrière continuera bien sûr à s'exprimer, notamment au travers de sa presse d'entreprise, en touchant un public bien plus large que celui d'une simple manifestation. Malgré l'état d'urgence imposé par le gouvernement Hollande, il est vital de ne pas se taire et d'exprimer les intérêts des travailleurs tant sur le terrain économique que sur le terrain politique, qu'il s'agisse de la question des migrants, de la politique guerrière de Hollande ou de sa politique antiouvrière.

Pierre Royan



La police place de la République, à Paris.

Vapeurs patriotiques : ceux qui tricolorent

Il ne suffit pas à Hollande et consorts d'utiliser l'émotion soulevée par les massacres du 13 novembre pour prêcher l'union nationale. Il leur faut aussi trouver un semblant d'explication à ces attentats. Aussi fous que soient les terroristes, il doit bien y avoir une raison pour qu'ils aient choisi Paris, le stade de France, les terrasses de cafés et le Bataclan.

Là encore, Hollande a donné le ton, ministres, politiciens et journalistes ont suivi : les terroristes auraient attaqué par haine de la France des images d'Épinal, celle des bals populaires, des robes légères, des bistrottes et des droits de l'homme. Aussi l'État et les médias, prenant le contrepied des intentions supposées des tueurs, repassent tout au tricolore, entonnent l'hymne national à chaque rassemblement de plus de deux personnes et portent au pinacle à tout bout de champ le mode de vie français, subtil mélange de Beaujolais nouveau et de vieille démocratie. Et de citer avec émotion les villes de par le monde qui ont affiché le tricolore,

les footballeurs qui ont fredonné la *Marseillaise*, les déclarations d'alliés plus ou moins intéressés chantant les louanges de la France éternelle.

Il est certain que les assassins et leurs commanditaires font régner la terreur dans les territoires qu'ils contrôlent et haïssent tout ce qui ressemble à la liberté, à la joie de vivre, à la culture. Mais n'importe qui sachant regarder au-delà de son nombril de bourgeois parisien peut savoir qu'au Moyen-Orient l'art de vivre français consiste depuis longtemps en soutien à toutes les dictatures, ventes d'armes, découpages de pays, répression des populations, coups tordus, bénéfices pétroliers et bancaires, et a apporté sa contribution au chaos dans lequel est plongée cette région.

C'est leur responsabilité dans ce chaos, dont les attentats de Paris sont une retombée, que les dirigeants politiques français, servis par les médias, veulent masquer à grand renfort de ridicules vapeurs patriotiques.

Paul Galois

Les listes Lutte ouvrière - Faire

Nous publions ci-dessous la profession de foi des listes « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs ». En raison des délais d'impression, ce texte a été rédigé il y a plus d'un mois et n'évoque donc ni les attentats du 13 novembre, ni l'état d'urgence proclamé depuis. Cette circulaire est adressée à l'ensemble des électeurs.

Travailleuses, travailleurs, chômeurs et retraités, Vous tous qui n'avez pas de capitaux à faire fructifier et qui ne pouvez vivre que de votre seul travail,

Vous qui êtes menacés de licenciement ou subissez le chômage, la précarité, l'écrasement des salaires, la montée de la pauvreté alors que les profits des grandes entreprises explosent et que leurs propriétaires et actionnaires continuent de s'enrichir malgré la crise ;

Vous qui êtes révoltés par le mépris des riches parasites et de leurs porte-parole, hommes politiques et journalistes, à l'égard des travailleuses et des travailleurs qui les font pourtant vivre et s'enrichir ;

Vous qui rejetez les

discours arrogants de ceux qui licencient, ferment des usines, ruinent des régions, ont encore le culot d'accuser les travailleurs de ne pas travailler assez et osent rendre les chômeurs responsables du chômage ;

Vous qui ne supportez plus la mainmise de la finance sur tout, les hôpitaux, la poste, les transports publics, ce qui a pour résultat de démolir les services publics utiles à l'ensemble de la population ;

Vous qui ne voulez pas fermer les yeux devant la barbarie qui monte partout dans le monde, autant celle des bandes terroristes que celle des États qui prétendent les combattre en utilisant la même violence aveugle mais à une plus grande échelle ;

Vous qui êtes indignés par une société où des êtres humains sont contraints

de fuir leur pays, chassés par la misère et les guerres, et sont repoussés ici, en Europe, par des murs, des barbelés et la violence des États :

Servez-vous de votre bulletin de vote aux élections régionales pour dire que vous n'êtes pas d'accord !

Électeurs des classes populaires,

Vous qui êtes écœurés par le gouvernement PS, élu grâce à vos voix mais qui trahit depuis plus de trois ans le peu de promesses qu'il avait faites et exécute servilement les quatre volontés du grand patronat et des banquiers, comme l'ont fait les gouvernements

de droite dont il a pris le relais ;

Vous qui ne marchez pas dans l'escroquerie du Front national lorsqu'il se pose en ami du peuple, alors que son ambition est d'accéder au gouvernement pour servir les riches et les possédants comme ses rivaux de la droite et de la gauche, mais avec des méthodes encore plus brutales et un langage encore plus réactionnaire ;

Vous qui êtes écœurés par l'unanimité de la caste politique, du PS au FN, qui au nom de la compétitivité approuve les patrons licencieurs et justifie la violence que représente pour un salarié d'être privé de son gagne-pain, mais qui traite en criminels les victimes lorsqu'elles se défendent ;

Vous qui en avez assez de ce système politique où « plus ça change, moins ça change », sans pour autant vouloir vous taire en vous abstenant :

Exprimez-vous selon les intérêts de votre classe, celle des exploités !



Les réunions publiques avec les candidats

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine

Troyes

Vendredi 27 novembre à 20h - Hôtel du Petit Louvre - rue Boucherat. Avec Julien Wostyn et Pierre Bissey

Metz

Samedi 28 novembre à 16h - FJT Étap'Habitat 2, rue Georges-Ducrocq. Avec Julien Wostyn et Mario Rinaldi

Sarreguemines

Mercredi 2 décembre à 19h - Salon du Casino des Faïenceries, rue du Colonel-Cazals. Avec Mario Rinaldi

Mulhouse

Jeudi 3 décembre à 20h - Maison de la Culture populaire - 29, rue du Chanoine-Henri-Cetty. Avec Julien Wostyn et Nathalie Mulot

Auvergne et Rhône-Alpes

Lyon

Mardi 1^{er} décembre à 19h - Palais de la Mutualité - 1, place Antonin-Jurtard (Lyon 3^e). Avec Chantal Gomez,

et la participation de Nathalie Arthaud

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

La Rochelle

Mardi 1^{er} décembre à 20h - Salle Amos Barbot - 37, rue du Collège. Avec Guillaume Perchet et Antoine Colin

Limoges

Mercredi 2 décembre à 20h30 - Salle Jean-Pierre Timbaud, derrière la mairie. Avec Guillaume Perchet, Élisabeth Faucon, Marie-Thérèse Coinaud et Jean-Jacques Lacarrère

Bayonne

Jeudi 3 décembre à 19h - au Trinquet moderne - 60, avenue

Dubrocq. Avec Guillaume Perchet et Mohamed El Marbati

Bourgogne et Franche-Comté

Vesoul

Jeudi 26 novembre à 18h - Espace François-Villon. Avec Claire Rocher et Daniel Rouillon

Belfort

Jeudi 3 décembre à 18h - Maison du Peuple. Avec Claire Rocher et Christiane Petitot

Bretagne

Vannes

Jeudi 26 novembre à 18h - Palais des Arts. Avec Mathieu Piro

Lorient

Vendredi 27 novembre à 18h - Cité Allende, rue Colbert. Avec Valérie Hamon et Mathieu Piro

Fougères

Vendredi 27 novembre à 18h30 - Les Ateliers, rue des Frères-Dévéria

Rennes

Jeudi 3 décembre à 20h30 - Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne (métro Fréville). Avec Valérie Hamon

Centre, Val-de-Loire

Chartres

Jeudi 26 novembre à 20h - Centre culturel Edmond Desouche - 19, place du 19 mars à Lucé. Avec Farida Megdoud et Marie-José Aubert

Châteauroux

Vendredi 27 novembre à 18h30 - Maison des associations, Espace Mèndès-France. Avec Farida Megdoud et Véronique Géinaud

Orléans

Samedi 28 novembre à 15h - Salle des Chats-Ferrés, rue des Chats-Ferrés. Avec Farida Megdoud et Claude Trepka

Bourges

Jeudi 3 décembre à 20h - Espace Michel de Bourges, près de la poste de la rue Moyenne. Avec Farida Megdoud et Éric Bellet

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Toulouse

Vendredi 27 novembre à 20h30 - Salle du Sénéchal, rue de Rémusat. Avec Sandra Torremocha

Montpellier

Samedi 28 novembre à 15h30 - Salon du Belvédère, Le Corum - Esplanade Charles-de-Gaulle. Avec Sandra Torremocha et Maurice Chaynes

Nîmes

Mercredi 2 décembre à 18h30 - au London Tavern, boulevard de l'Amiral-Courbet. Avec Isabelle Leclerc

Perpignan

Mercredi 2 décembre à 19h - Salle des Libertés 3, rue Edmond-Bartissol. Avec Sandra Torremocha et Pascale Advenard

entendre le camp des travailleurs

Les salariés, les chômeurs, les retraités n'ont rien à attendre des conseils régionaux, quelle que soit leur composition.

Pour les clans politiques liés à la bourgeoisie locale et aux notables qui se disputent la majorité et la direction du conseil régional, l'enjeu est de se partager le gâteau du budget régional, les marchés publics et les subventions diverses.

Voter pour eux, ce serait simplement permettre à un clan de notables de l'emporter sur un autre. Ce serait apporter votre caution aux grands partis dont ces listes se revendiquent.

Ceux qu'on a déjà vus à l'œuvre ont gouverné en fonction des intérêts de la grande bourgeoisie, des banquiers et des riches. Le Front national en fera autant si les grands partis rivaux lui font une place autour de la mangeoire. Renforcer les préjugés racistes et la haine envers les travailleurs immigrés, c'est diviser les travailleurs, les dresser les uns contre les autres, c'est affaiblir le monde du travail et servir la soupe au grand patronat.



À la Mutualité, le 13 novembre

Voter pour les uns ou pour les autres revient à les absoudre de leur politique passée et cautionner leur politique future. C'est accepter d'être grugés, trahis, sans rien dire. C'est les encourager à continuer.

Lutte ouvrière présente une liste dans cette région, comme dans les autres, pour que l'électorat populaire ait un autre choix, qu'il puisse dire tout haut

qu'il ne se sent pas représenté par des serviteurs de la bourgeoisie.

Le bulletin de vote ne permet pas de changer les choses. Mais il permet d'affirmer qu'il existe parmi les travailleurs un courant qui n'accepte pas de se taire et met en avant des exigences vitales pour le monde du travail :

- Contre le chômage, il faut imposer l'interdiction

des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, l'embauche des intérimaires et de toutes les catégories de précaires.

- Il faut imposer une augmentation générale des salaires et des retraites et les protéger par une indexation sur les hausses de prix, des impôts et des taxes.

- Il faut imposer la suppression du secret des

affaires, afin que la population puisse constater que les grandes entreprises et les banques pillent toute la société avec la complicité de l'État. Les profits ainsi accumulés par la grande bourgeoisie suffiraient à financer la création d'emplois utiles et à préserver les classes populaires face à la crise de l'économie capitaliste.

Lutte ouvrière se revendique de la tradition communiste du mouvement ouvrier, de tous ceux qui dans le passé se sont battus pour la fin de la dictature du grand capital sur la société et pour la mise en commun des richesses et des moyens de les produire.

Personne ne pourra se tromper sur le sens des votes pour les listes de Lutte ouvrière. Ils signifieront que le rejet du gouvernement socialiste ne vient pas de la droite ou de l'extrême droite, mais du camp opposé.

**Votez Lutte ouvrière !
Vous contribuerez à ce que s'affirme, dans ces élections, le camp des travailleurs !**

Les réunions publiques avec les candidats

Nord, Pas-de-Calais et Picardie

Maubeuge

Vendredi 27 novembre à 19 h - Salle Jean-Jaurès à la mairie, place du Docteur-Pierre-Forest. Avec Anne Zanditénas

Creil

Vendredi 27 novembre à 19 h - Au Centre de rencontres -1, rue de Valois. Avec Éric Pecqueur et Roland Szpirko

Dunkerque

Lundi 30 novembre à 18 h 30 - Salle polyvalente des Glacis - avenue des Maréchaux-de-France. Avec Françoise Millot et Jacques Volant

Lille

Jeudi 3 décembre à 19 h - Salle du gymnase - place Sébastopol. Avec Éric Pecqueur

et la participation de Nathalie Arthaud

Saint-Quentin

Vendredi 4 décembre à 18 h - Salle Europe - rue Henri-Barbusse. Avec Anne Zanditénas

Beauvais

Vendredi 4 décembre à 19 h - Espace Argentine - 15, rue du Morvan. Avec Éric Pecqueur et Roland Szpirko

Normandie

Alençon

Jeudi 26 novembre à 18 h - Salle Hervieu, allée Louise-Hervieu. Avec Pascal Le Manach et Charlotte Séchet

Dieppe

Lundi 30 novembre à 18 h 30 - Petite salle de la mairie. Avec Pascal Le Manach et Valérie Foissey

Falaise

Mercredi 2 décembre à 18 h - Mairie annexe de la Fontaine couverte. Avec Pierre Casevitz et Michel Langevin

Le Havre

Mercredi 2 décembre à 18 h 30 - Salle 58, rue des Acacias. Avec Pascal Le Manach et Valérie Foissey

Rouen

Jeudi 3 décembre à 19 h - Halle aux Toiles, place de la Basse-Vieille-Tour. Avec Pascal Le Manach et Valérie Foissey

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille

Vendredi 27 novembre à 19 h - Château des Fleurs - 16, boulevard Michelet. Avec Isabelle Bonnet et François Roche

et la participation de Nathalie Arthaud

Île-de-France

Gennevilliers

Vendredi 27 novembre à 19 h - Bourse du Travail 3, rue Lamartine. Avec Laurence Viguié

Saint-Denis

Samedi 28 novembre à 16 h 30 - Bourse du Travail rue Génin. Avec Philippe Julien

Choisy-le-Roi

Mardi 1^{er} décembre

à 19 h 30 - Bourse du travail Salle Ambroise Croizat 27 bld des Alliés. Avec Josefa Torres

Maisons-Alfort

Jeudi 3 décembre à 19 h - École élémentaire Paul Bert - 37, avenue du Général-Leclerc. Avec Josefa Torres

Corbeil

Jeudi 3 décembre à 20 h - Espace Carnot - 75, avenue Carnot. Avec Jean Camonin



À Mantes-la-Jolie, le 14 novembre

Belgique : gesticulations niveau maximal

À partir du samedi 21 novembre, Bruxelles est devenue une ville morte, occupée par les forces armées. Le gouvernement fédéral a relevé le niveau d'alerte terroriste au maximum. Le métro, les écoles, les cinémas, les théâtres, les musées ont été fermés, les marchés dominicaux et les matchs de football annulés. Dans les principales rues commerçantes, les magasins ont reçu des conseils de fermeture. Les seuls rassemblements non interdits ont été les messes du dimanche matin.

L'armée patrouillait partout, Grand-Place, dans les rues, dans des trains. Les véhicules blindés étaient bien en vue : pour tirer au canon sur les terroristes ? Des interventions policières et perquisitions massives ont arrêté une vingtaine de suspects, qui ont quasiment tous été relâchés, pendant que l'homme recherché, Salah Abdeslam, restait introuvable.

Les entreprises et administrations ont fonctionné au ralenti et lundi

23 novembre la grève maintenue dans le Hainaut, qui a aussi touché les trains, est passée quasiment inaperçue. Certains se demandent, à juste titre, si vivre dans une ville sans écoles, sans culture, ne ressemble pas à la vie que Daech impose là où il a le pouvoir. De leur côté, les patrons des grandes surfaces et les commerçants ont commencé à exprimer leur mécontentement, à quatre semaines des fêtes de fin d'année. Mais ce n'est que mercredi 25, malgré le

niveau maximum maintenu, que les écoles et le métro devraient rouvrir, preuve que cette échelle du risque n'a pas grand sens.

Les attentats sont

certainement une menace, mais on peut douter que ces mesures militaires les feront diminuer. Et ce quasi-couvre-feu s'apparente plus à la volonté de créer

un climat d'inquiétude et de peur, pour tenter d'augmenter le crédit d'un gouvernement qui en a peu dans la population bruxelloise.

Correspondant LO



La police à Bruxelles.

Molenbeek, une commune populaire sous les projecteurs

Les habitants de Molenbeek ont appris dans les jours suivant les attentats de Paris qu'une partie des terroristes venaient du quartier. Un choc pour tout le monde. Depuis, leur commune est au centre de l'attention des médias venus du monde entier. Lundi 16 novembre, les 1 200 élèves de la principale école n'ont pas pu sortir durant plus de deux heures, une intervention massive de la police ayant lieu à la recherche d'un présumé terroriste dans le quartier.

On entendait des déflagrations, comme dans les zones de guerre d'où viennent certains des élèves. Les forces armées ont fait irruption dans des appartements, se sont bien entendu aussi trompées de porte, arrêtant des innocents et n'hésitant pas à braquer leurs armes sur des enfants.

Molenbeek, l'une des 19 communes bruxelloises, compte officiellement 96 000 habitants et est en deuxième place des communes les plus pauvres de Belgique. À environ 9 800 euros (chiffre très théorique de 2012), le revenu annuel moyen par habitant y est de 40 % inférieur à la moyenne nationale. Comme

la commune comprend également un quartier plus aisé, le montant réel dont disposent les ménages des rues populaires est plus bas encore.

Molenbeek a toujours été une commune ouvrière et compte aujourd'hui une forte composante d'habitants d'origine étrangère, majoritairement marocaine. Le taux de chômage officiel y avoisine les 30 %, celui des jeunes de moins de 25 ans atteint officiellement 41,6 %. L'aggravation de la crise accentue encore la pauvreté et les difficultés de gestion.

Cette année, le collège communal a décidé de réduire les dépenses de 10 %, et il a augmenté les impôts

immobiliers des propriétaires de 500 euros par an, touchant beaucoup des familles issues de l'immigration qui sont là depuis deux ou trois générations. Comme dans tous les quartiers populaires de la région bruxelloise, les écoles sont surchargées, souvent logées dans de vieux bâtiments mal isolés et équipés de chaudières vétustes, qui les rendent difficiles à chauffer.

Les dépenses de la commune et de la région bruxelloise se sont surtout concentrées sur la réhabilitation de l'ancienne zone industrielle, avec des lofts et des logements modernes et écologiques et des zones vertes, pour attirer un public plus aisé, pour plus de « mixité sociale ». Mais cela a contribué à la ghettoïsation de ce quartier populaire, où la place délaissée par les pouvoirs publics a progressivement été occupée par les mosquées, qui s'occupent aussi d'organiser l'entraide nécessaire. Les nouveaux habitants branchés ne mettront pas leurs enfants dans les écoles du quartier.

Le monde politique n'a fait qu'accompagner, voire encourager cette emprise de la religion. Les deux tiers des Molenbeekois ont la nationalité belge et les résidents étrangers, y compris hors Union européenne, ont le droit de vote aux élections communales. Les professionnels de la politique, comme l'ancien bourgmestre de la

commune Philippe Moureaux du PS, ont fait carrière en s'appuyant sur ces voix et sur les imams, y compris les plus rétrogrades.

Comme les écoles publiques ont l'obligation de dispenser des cours de religion, chrétienne, juive ou musulmane, elles contribuent à enfermer les jeunes dans leur prétendue « différence culturelle ». Les écoles de Molenbeek sont bien avancées dans leur évolution vers des écoles ghettos à la réputation difficile, où il n'y plus aucun enfant « blanc » et où le nombre d'enseignants « blancs », déjà très réduit, diminue également d'année en année.

La société capitaliste n'a pas grand-chose à offrir aux jeunes de Molenbeek, si ce n'est la répression. Ils subissent des contrôles policiers quasi quotidiennement. Soulaymane, un adolescent de 15 ans, est mort dans une station de métro en 2014. Au retour de l'école, il a été retenu par la police du métro, a tenté de s'échapper et est tombé devant le train qui arrivait. Le 5 novembre dernier, sa famille a appris la décision de non-lieu du tribunal. Alors qu'il y a des caméras partout dans la station, les quelques minutes d'enregistrement correspondant au déroulement du drame et au comportement de la police manquent, à cause d'un « problème technique ».

Le monde politique y va

de ses propositions pour déradicaliser Molenbeek, ce « nid de terroristes », ce « djihadistan » que le journaliste Éric Zemmour conseille même à la France de bombarder au lieu de Rakka. Le ministre de l'Intérieur belge, Jan Jambon, du parti nationaliste flamand N-VA qui participe pour la première fois au gouvernement fédéral, a annoncé dès samedi 14 décembre qu'il allait « nettoyer Molenbeek ». Quelques semaines avant, son collègue de parti, le secrétaire d'État à l'Asile et l'Immigration Theo Francken, avait proposé que chaque réfugié porte un badge autour du cou.

Les habitants de Molenbeek sont sous le choc. Ils subissent en premier le poids des idées réactionnaires des intégristes et la loi des petits malfrats que ces terroristes ont été, avant de se trouver une cause qui leur permet de justifier leur envie de tout faire péter. Les gesticulations martiales du gouvernement, qui a annoncé un budget de 400 millions d'euros supplémentaires pour la police et l'armée, sont dirigées aussi en premier lieu contre eux. Tout jeune issu de Molenbeek est désormais suspect.

Il n'y a pas d'autre issue pour la jeunesse populaire que la révolte, mais avec l'objectif de changer cette société.

Correspondant LO

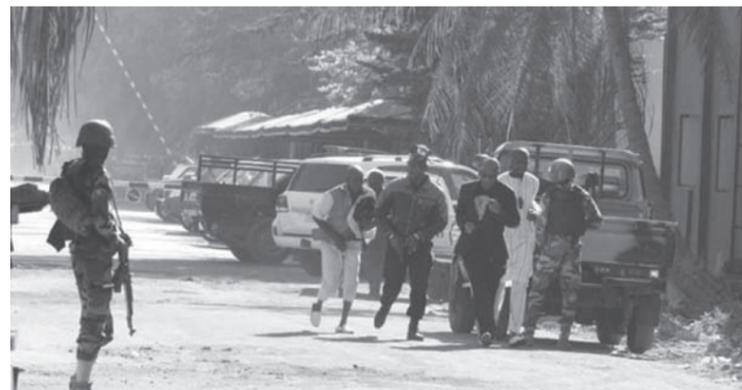


Mali : l'intervention française n'a pas mis fin à l'insécurité

Vendredi 20 novembre, Bamako, la capitale du Mali, a connu une nouvelle fois l'attaque meurtrière d'un groupe terroriste. Un commando a fait irruption dans l'hôtel Radisson Blu et a tué 20 personnes, avant d'être neutralisé par l'armée malienne et les forces spéciales françaises et américaines. Cette agression sauvage, à la manière des groupes djihadistes, montre que, malgré la présence massive des troupes françaises et de celles de l'ONU depuis bientôt trois ans, le Mali vit toujours sous leur menace.

Le Radisson Blu est un hôtel de luxe, proche des ministères et des administrations. Il accueille des diplomates, des équipages de compagnies aériennes, des hommes d'affaires de passage ou des employés de sociétés étrangères, européens et américains mais aussi chinois, indiens, russes. Ils constituent la majorité des victimes. C'est aussi un lieu où se tiennent de nombreuses réunions officielles. La réunion de suivi des accords d'Alger, entre le gouvernement malien et les groupes touareg indépendantistes du Nord, devait s'y dérouler dans la journée.

L'attaque a été revendiquée par deux groupes djihadistes liés à al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), dont le groupe al-Mourabitoune, avec le chef Mokhtar Belmokhtar, avait dirigé la prise d'otages sur le site pétrolier d'In Aménas en Algérie en 2013. L'autre est le Front de libération du Macina, une organisation nouvellement créée dont l'objectif déclaré est d'étendre au sud



du pays les actions menées dans le nord par les autres groupes. François Hollande se vante régulièrement d'avoir rétabli la paix au Mali grâce à l'intervention de l'armée française en janvier 2013. Les groupes djihadistes qui faisaient régner une terreur moyenâgeuse sur les populations de Gao, de Tombouctou et du nord du pays ont certes été chassés, au grand soulagement des habitants, mais la guerre a pris une autre forme. Les attentats se sont multipliés et touchent maintenant l'ensemble du pays, à commencer par la capitale Bamako. En mars dernier, le bar-restaurant La Terrasse avait été mitraillé lors d'un attentat qui avait fait cinq victimes, deux Européens et trois Maliens. En août, la prise d'otages de l'hôtel Byblos à Sévaré, dans le centre du pays, s'était soldée par plus d'une dizaine de morts. Les victimes d'embuscades ou d'explosions de mines se multiplient parmi les troupes présentes sur place, mais aussi parmi la population.

du pays les actions menées dans le nord par les autres groupes. François Hollande se vante régulièrement d'avoir rétabli la paix au Mali grâce à l'intervention de l'armée française en janvier 2013. Les groupes djihadistes qui faisaient régner une terreur moyenâgeuse sur les populations de Gao, de Tombouctou et du nord du pays ont certes été chassés, au grand soulagement des habitants, mais la guerre a pris une autre forme. Les attentats se sont multipliés et touchent maintenant l'ensemble du pays, à commencer par la capitale Bamako. En mars dernier, le bar-restaurant La Terrasse avait été mitraillé lors d'un attentat qui avait fait cinq victimes, deux Européens et trois Maliens. En août, la prise d'otages de l'hôtel Byblos à Sévaré, dans le centre du pays, s'était soldée par plus d'une dizaine de morts. Les victimes d'embuscades ou d'explosions de mines se multiplient parmi les troupes présentes sur place, mais aussi parmi la population.

L'intervention militaire française de janvier 2013 visait à repousser les groupes djihadistes, non par souci pour les populations locales mais pour perpétuer la domination de l'impérialisme français sur le Mali. Dans la foulée, un gouvernement aussi corrompu que les précédents avait été mis en place, sous la présidence d'Ibrahim Boubacar Keïta. Paris a piloté un accord conclu avec les groupes indépendantistes touareg du Nord, qui a abouti à donner des avantages à certains de leurs chefs, mais qui fait des jaloux parmi d'autres. Ceux qui n'ont reçu que des miettes sont ainsi poussés à reprendre les armes ou à rejoindre les groupes djihadistes qui commettent aujourd'hui les attentats. La misère, résultat du pillage du pays par l'impérialisme français, est toujours la même, que ce soit dans le nord ou dans le sud du pays.

C'est un terreau toujours aussi fertile pour le développement des groupes terroristes. L'insécurité continue de régner dans tout le pays, et ce ne sont pas les interventions militaires qui y mettront fin.

Daniel Mescla

Argentine : la droite remporte l'élection présidentielle

Mauricio Macri, homme de droite et ex-chef d'entreprise, a remporté le 22 novembre le deuxième tour de l'élection présidentielle argentine, par 51 % des voix contre 48 % à Daniel Scioli, candidat péroniste officiel, successeur désigné de la présidente sortante, Cristina Kirchner.

Cette victoire confirme le résultat des élections générales du mois dernier, où une candidate du regroupement électoral de Macri, Maria Eugenia Vidal, avait battu le candidat péroniste dans la province de Buenos Aires, fief historique des péronistes, dont Scioli était auparavant le gouverneur. C'est la première fois qu'un candidat qui n'est ni péroniste ni radical, les deux partis historiques de la bourgeoisie, remporte l'élection présidentielle.

Mauricio Macri est l'héritier d'un empire industriel. Son père Franco Macri dirige la Socma, groupe actif dans la construction, l'automobile, l'alimentation, le courrier, le recyclage des ordures, tout cela en Argentine mais aussi au Brésil et en Uruguay. De 1999 à 2008, le nouvel élu a présidé le populaire club de football de Buenos Aires, Boca Juniors. Il s'est lancé en politique en 2005 en se positionnant à droite, cultivant de bonnes relations avec les dirigeants les plus réactionnaires d'Amérique latine.

Depuis 2007, maire de Buenos Aires, il a choisi de prendre le contre-pied de la présidence Kirchner. Mais les échéances qui l'attendent, lui et son équipe, en janvier prochain, risquent d'être rudes pour la population.

De 2003 à 2011, l'économie argentine a bénéficié

d'un rythme de croissance de 8,5 %. Depuis, elle connaît un net ralentissement. L'inflation est forte. Le peso, la monnaie locale, connaît plusieurs taux de change, avec des différences de 40 % entre la valeur officielle et la valeur moindre sur le marché des changes non officiel. La dévaluation est à l'ordre du jour et elle sera un grave coup pour le pouvoir d'achat des classes populaires.

Le précédent gouvernement a aussi laissé en héritage la question du règlement des créances des fonds spéculatifs, les « fonds vautours » qui ont racheté à bas prix une partie de la dette argentine et ont obtenu des jugements pour se les faire payer à un prix extravagant par l'État argentin. Macri a d'ores et déjà annoncé qu'il négociera avec les vautours, ce qui laisse entendre qu'il paiera.

Les péronistes ont mené leur campagne en expliquant qu'avec Macri revindraient les années Menem, un péroniste qui, dans les années 1990, avait défendu exclusivement le patronat, démantelé les entreprises publiques, fait exploser le chômage, et avait ainsi pavé la voie vers le krach de 2001. Élu, Macri a tenu à adresser quelques paroles apaisantes aux classes populaires. Mais les travailleurs doivent se préparer à se défendre.

Jacques Fontenoy

Europe : les frontières se ferment aux migrants

Avant le 13 novembre, la France avait déjà décidé du rétablissement des contrôles à ses frontières, sous prétexte d'assurer la sécurité des 80 chefs d'État qui doivent participer à la COP 21 le mois prochain. Les attentats ont fourni au gouvernement une justification supplémentaire, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve affirmant que la France maintiendra ces contrôles « aussi longtemps que la menace terroriste le nécessitera ».

C'est une remise en cause de la liberté de circulation que l'Union européenne avait mis des dizaines d'années à mettre en place, et qui était déjà limitée, puisqu'elle ne concernait que ses

ressortissants.

Vendredi 20 novembre, les contrôles aux frontières extérieures de l'Union ont été renforcés. Un fichier des passagers aériens (PNR) devrait être constitué, qui

obligerait les compagnies aériennes à transmettre aux autorités la liste de leurs passagers, et leur destination.

Ces mesures permettront-elles d'empêcher de futurs attentats ? Ce n'est pas évident, quand on sait que la plupart des tueurs du 13 novembre, comme ceux des attentats contre *Charlie Hebdo* et contre l'Hyper Cacher en janvier dernier, étaient français.

En revanche, il n'a pas fallu longtemps avant que la surenchère autour du contrôle des frontières serve

à entraver l'arrivée des migrants en Europe. Depuis le 18 novembre, plusieurs pays des Balkans filtrent l'entrée des migrants en fonction de leur provenance, laissant passer ceux qui viennent de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan, qui ont des chances d'être reconnus comme réfugiés, et refoulant les autres, considérés comme des émigrés économiques. Le lendemain, la Serbie a refoulé 200 migrants vers la Macédoine, qui a refusé de les accueillir. Ils ont dû rester dans un no man's land entre les deux pays. Le même

jour, la Macédoine a fermé sa frontière avec la Grèce. Plusieurs milliers de personnes se sont retrouvées coincées à la frontière. 4000 Syriens, Afghans ou Irakiens ont pu passer, mais 500 personnes venant d'autres pays sont restées bloquées.

Se servir des attentats comme prétexte supplémentaire pour fermer les frontières aux migrants, qu'ils soient réfugiés politiques ou économiques, est arbitraire, ignoble, et inefficace pour empêcher les terroristes d'agir.

Hélène Comte

Russie-Turquie-Syrie : la « grande coalition » a du plomb dans l'aile

Deux chasseurs F-16 turcs ont abattu un bombardier russe mardi 24 novembre, parce qu'il aurait traversé l'espace aérien de la Turquie à sa frontière avec la Syrie. Ce serait la première fois depuis 1950 qu'une des armées de l'OTAN abat un avion russe ou soviétique. Les dirigeants de l'OTAN se sont solidarisés avec la Turquie. Et la « grande coalition » contre Daech voulue par Hollande semble compromise, avant même d'être vraiment née.

Toutes les puissances intervenantes dans la région jouent double jeu, et en particulier la Turquie. Lors des dernières conférences de Vienne, les États-Unis ont réussi à réunir toutes les puissances régionales et impérialistes avec comme objectif affiché la lutte contre Daech. Mais c'est en tordant le bras à plusieurs de leurs alliés. Car depuis l'intervention militaire russe, la solution politique se profilant pour mettre fin au chaos syrien actuel n'est pas du tout du goût de l'Arabie saoudite, du Qatar et de la Turquie.

Ces pays, avec l'aide et la complaisance des grandes puissances comme les États-Unis et la France, ont soutenu, armé et financé les milices djihadistes car elles

luttaient contre le régime de leur rival Assad. Pour la Turquie, ces milices et même Daech avaient en plus l'avantage de faire la guerre aux milices kurdes. Il faut rappeler qu'en pleine campagne électorale auprès de l'électorat turc de France, Erdogan, le chef de l'État turc, avait appelé à « écraser l'organisation terroriste », parlant non pas de Daech mais du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan.

Or, les milices kurdes syriennes du PYD (Parti de l'union démocratique) liées au PKK sont parmi les rares ayant une efficacité militaire contre Daech, et les États-Unis ont fait le choix de les soutenir. Le président turc Erdogan, ne pouvant empêcher cette montée en puissance des milices



L'épave de l'avion abattu

kurdes à la frontière turco-syrienne, cherche à la contenir. Depuis l'été dernier, la Turquie a donc aidé à constituer des milices turkmènes, s'appuyant sur les populations turcophones de Syrie. Avec leur aide, Erdogan veut mettre en place une « zone de sécurité » qui ferait tampon entre le territoire turc et celui sous contrôle du PYD.

La Turquie était beaucoup moins soucieuse de l'étanchéité de sa frontière avec la Syrie quand celle-ci était, côté syrien, contrôlée par Daech. Tout en soutenant les Kurdes, les États-Unis soutiennent aussi ces

milices turkmènes. Ainsi, par un soutien aérien, ils les ont aidées à reprendre deux villages à Daech au nord de la Syrie. Quant à l'intervention russe, visant à dégager le terrain au maximum pour le régime d'Assad, elle entre en opposition directe avec toutes ces manœuvres turques.

Alors, la destruction de l'avion russe entraînera-t-elle une escalade entre la Russie et la Turquie ? En tout cas, on voit combien la fameuse « solution politique » au chaos syrien recherchée par les puissances impérialistes contient de tensions explosives.

D'autant plus que ces tensions à la frontière turco-syrienne ne sont qu'un aspect du chaos syrien.

Pendant ce temps, Hollande s'agite désespérément, volant de Washington à Moscou et ailleurs, pour tenter de démontrer, porte-avions Charles de Gaulle à l'appui, qu'il fait tout pour abattre Daech, et faire valoir les intérêts de l'impérialisme de second rang qu'est l'impérialisme français. Mais il a joué lui aussi, à son niveau, le même rôle de pompier pyromane que tous les dirigeants impérialistes.

Pierre Royan

Pfizer – Allergan : une fusion arnaque

Le laboratoire pharmaceutique américain Pfizer est sur le point de racheter son concurrent irlandais, le laboratoire Allergan, en mettant sur la table la bagatelle de 150 milliards de dollars (141 milliards d'euros).

Ce qui serait la plus grosse fusion-acquisition dans ce secteur de la pharmacie permettra au nouvel ensemble de reprendre la place de premier groupe mondial en repassant devant Novartis, son concurrent suisse. Pfizer (50 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2014) est surtout connu pour ses médicaments vedettes, le Viagra, la petite pilule bleue qui redonne du tonus, et le Tazor, un médicament contre le cholestérol. Allergan (13 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2014) est connu pour son traitement antirides, le Botox.

On pourrait se dire que cette fusion donnera de nouveaux moyens au groupe pour développer ses recherches et peut-être découvrir des médicaments qui seraient de véritables avancées thérapeutiques. Mais ce n'est manifestement

pas le principal problème des dirigeants et des actionnaires des deux groupes qui ont monté l'opération de rachat de façon telle que le nouvel ensemble paye moins d'impôts.

Ainsi, alors que Pfizer est le plus gros des deux laboratoires, ce sera Allergan qui le rachètera en échangeant une action Allergan contre 11,3 actions Pfizer et en versant du cash. Ce faisant, les actionnaires d'Allergan détiendront 40 à

45 % du capital de Pfizer et la nouvelle entité deviendra sur le papier une société irlandaise. Son siège social à Dublin lui permettra de profiter d'un impôt sur les sociétés de 12,5 % en Irlande au lieu de 35 % aux USA. Mais le PDG de Pfizer restera le PDG du nouveau laboratoire, celui d'Allergan en devenant le numéro 2. Selon la banque Barclays, cette fusion-acquisition à l'envers permettrait de réaliser 1,4 milliard de dollars d'économies par an.

Les capitalistes du secteur pharmaceutique n'ont rien à envier à ceux des autres secteurs en matière de recherche du profit maximal.

Cédric Duval



Asie du Sud-Est : marins et esclaves

Accusé d'être un donneur d'ordre et un des principaux profiteurs de l'exploitation esclavagiste des pêcheurs d'Asie du Sud-Est, le grand groupe alimentaire Nestlé vient de reconnaître « des préoccupations à propos d'abus des droits du travail et de l'Homme » ainsi que la responsabilité d'au moins un de ses sous-traitants thaïlandais. La récente lumière faite sur cette exploitation forcée a obligé certaines entreprises à faire profil bas et 2 000 marins-esclaves ont pu ainsi retrouver leur liberté.

Depuis le début de l'année des révélations sur leurs conditions de travail ont montré que des dizaines de milliers de pêcheurs embarqués sur les chalutiers et les bateaux-usines des côtes de Thaïlande et d'Indonésie sont en fait des esclaves.

Travaillant seize heures par jour, bénéficiant de trop peu de sommeil, de nourriture, d'eau

pour boire ou se laver, des dizaines de milliers de marins sont les soutiers de cette industrie de la crevette et des fruits de mer qui rapporte beaucoup à de grands groupes. Il y a si peu de sécurité à bord de ces bateaux que les accidents sont fréquents, y compris mortels. Ces travailleurs ne sont pas payés ou alors très peu et très en retard. Ils subissent des châtiements corporels que leur infligent des patrons-pêcheurs esclavagistes qui leur confisquent souvent leurs papiers d'identité et refusent de les laisser débarquer aux escales.

Le capitalisme du 21^e siècle a décidément bien souvent le visage de celui du 19^e... voire de l'époque où des fortunes d'armateurs français et britanniques se sont bâties sur le travail de pêcheurs de morue dont la vie ressemblait à celle des actuels pêcheurs asiatiques.

Lucien Déroit

Retards de paiement : les effets d'annonce de Macron

Le 20 novembre, cinq grandes entreprises ont été dénoncées par le ministère de l'Économie comme des mauvais payeurs. Elles ont été condamnées à des amendes pour abus relatifs aux délais de paiement.

SFR et Numericable devront payer 375 000 euros, Airbus Helicopters également mais il a fait appel. La société de charcuterie Paul Prédault a une amende de 100 000 euros et la société de matériaux de construction Comasud, de 87 900 euros.

Bercy leur reproche

de ne pas avoir respecté les délais imposés pour payer leurs fournisseurs, soit 60 jours à compter de l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois. Elles ne sont pas les seules. Certains services de l'État sont aussi de mauvais payeurs même si le retard serait moins important.

Mais dans le privé, les 120 plus grandes entreprises françaises se distinguent : deux sur trois paient leurs fournisseurs et leurs sous-traitants en retard. C'est un phénomène en cascade, comme le précisait il y a quelques mois, le médiateur national des relations inter-entreprises, « *les grandes paient mal les petites qui paient mal les très petites* »... dont 25 % font faillite. En effet, ces retards priveraient les petites entreprises de 15 milliards

de trésorerie.

La publication des noms des mauvais payeurs est une première. Macron, le ministre de l'Économie, a annoncé en même temps son intention de porter le plafond des amendes à 2 millions d'euros, au lieu de 375 000, et de faire payer plusieurs manquements en même temps. Les caisses de l'État ont besoin de se renflouer mais, à condition que l'encaissement soit effectif, ce ne serait que la récupération de sommes modestes en comparaison

de celles touchées par les grandes entreprises sous forme de subventions ou de crédits d'impôts.

En réalité, on sent l'effet d'annonce destiné aux patrons des petites et aussi des moyennes entreprises dont le gouvernement cherche à calmer l'hostilité en montrant qu'il peut faire payer « les gros », ou plutôt les égratigner, et protéger « les petits » : voilà qui ne peut pas faire de mal en cette période préélectorale.

Sylvie Maréchal

Retraites chapeau : le Conseil constitutionnel au secours des PDG

Le gouvernement avait envisagé de surtaxer les retraites chapeau dont bénéficient notamment les PDG et hauts dirigeants des grandes entreprises.

La taxe ne concernait cependant que les retraites supérieures à 304 320 euros par an, soit huit fois le plafond de la Sécurité sociale. À

partir de ce seuil, la surtaxe serait passée de 24 % à 45 %. Mais le Conseil constitutionnel y a trouvé à redire, contestant non le taux lui-même, mais la progression trop rapide de l'imposition à partir d'un seuil.

En théorie, les parlementaires pourraient revoir leur copie mais dans

les milieux patronaux, on claironne déjà que cette surtaxe devrait passer à la trappe et le gouvernement ne pas y revenir.

Pour ceux qui se demanderaient à quoi sert le Conseil constitutionnel, la réponse est claire : protéger les très riches.

J.F.

Canards déchaînés : l'abominable malhonnêteté de la presse

Après le site Atlantico et le journal Ouest-France, différents journaux déversent calomnies et insultes sur ceux, dont Lutte ouvrière, qui refusent de se plier à l'unité nationale.

Passons sur *Le Point*, qui professe un anticommunisme viscéral classique et qui, sous la plume de Franz-Olivier Giesbert s'en prend à ceux qui dénoncent les mesures sécuritaires et qu'il qualifie de « *marxopétainistes* » ou de « *meilleurs alliés de Marine Le Pen* ». Mais on trouve aussi sur le site de *Marianne*, le 14 novembre, un article du directeur du journal Joseph Macé-Scaron qui fustige « *les crétins des deux bords d'extrême gauche et d'extrême droite* ». L'injure lui sert d'argument ainsi que l'affirmation qu'on ne peut refuser de « *défendre la République* » car « *ce qui se joue ici comme il y a un siècle, n'est pas une guerre comme les autres, c'est aussi et avant tout, un enjeu de civilisation* ». Avec ce type de proclamation et ce genre de rédacteur, c'est reparti comme en 14 !

Dans la version papier du même journal, Thibaud Pézerat reprend le même amalgame extrême droite-extrême gauche. Sous le titre « *Après l'épreuve, les vautours* » il s'en prend à « *ceux qui soufflent sur les braises encore chaudes, éparpillées çà et là à*

Paris et à Saint-Denis », il cite abondamment les propos de la droite et de l'extrême droite : Gilbert Collard, Louis Aliot, Philippe de Villiers, Nadine Morano. Il y rajoute trois lignes du communiqué du NPA et une demi-phrase de celui de Lutte ouvrière qui affirme n'avoir « *aucune solidarité avec l'État français et ses dirigeants politiques* » pour dénoncer une prétendue « *complaisance de l'extrême gauche à l'égard de l'horreur islamiste* ».

Quant à *Charlie Hebdo*, sous le titre « *Les amis de Daech* », un billet de Gérard Biard cite un fragment du communiqué du NPA dénonçant les bombardements en Syrie et « *la barbarie abjecte* » des terroristes. Et il en conclut à la « *complaisance dégueulasse d'une certaine extrême gauche envers le terrorisme islamiste* », au mépris de toute honnêteté intellectuelle.

Pour ce genre de rédacteur, il ne s'agit ni de comprendre ni d'argumenter : l'essentiel est de cracher sa hargne et d'aller dans le sens du vent.

S.M.

Dans la campagne des régionales

Nord-Pas-de-Calais - Picardie de Saintignon aime les patrons

Qui a dit en parlant des aides aux entreprises : « *Il faut qu'on leur foute la paix, ça ne rime à rien de leur demander des contreparties* » ? Macron ? Valls ?

Non, c'est de Saintignon, tête de liste du PS pour les Régionales, en visite dans une entreprise à Halluin, le 9 octobre.

Sa chanson n'est qu'une copie des rengaines ressasées par le gouvernement au service du Medef.

La Réunion Gattaz, rien de neuf sous le soleil

Mardi 10 novembre le président du Medef, Pierre Gattaz, est venu à La Réunion participer à un séminaire intitulé « *Formidable Réunion* ». Sans surprise, le discours de ce patron, porte-parole de ses semblables, est toujours le même : il faut baisser le « *coût* » du travail, continuer les exonérations de ce qu'il considère comme des « *charges sociales* », maintenir les mesures de défiscalisation du type CICE et

freiner encore davantage les dépenses publiques qui grèvent trop, selon lui, les budgets de l'État.

Le patronat demande que l'État consacre moins d'argent à l'enseignement, aux hôpitaux, à la construction de logements sociaux... pour remplir encore plus ses caisses.

Île-de-France Le FN se lâche

Par les voix de ses têtes de liste d'Île-de-France et de Seine-Saint-Denis, le Front national a demandé, ni plus ni moins, la mise sous tutelle de la ville de Saint-Denis afin, selon ses termes, de « *tout mettre en œuvre dans le but de procéder au désarmement général et à la sécurisation définitive de la ville* ». Et d'expliquer que la présence des terroristes dans la ville aurait été facilitée par la politique du Parti communiste qui aurait « *dénudé Saint-Denis de son identité, livrant sciemment et progressivement ses quartiers à la violence, aux trafiquants et à l'islamisme radical* ».

Surfant sur la démagogie sécuritaire orchestrée par le gouvernement,

ajoutant son propre jus anticommuniste et méprisant les classes populaires, le FN montre qu'en matière d'ignominie, il a toujours une longueur d'avance.

Auvergne Rhône-Alpes Michelin licencieur, politiciens à son service

Michelin vient d'annoncer la fermeture de trois usines en Europe, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie, ce qui va toucher 1 600 travailleurs. Il étudie parallèlement la possibilité de réduire les effectifs dans différents services administratifs et d'ingénierie.

Cette entreprise a fait plus d'un milliard d'euros de bénéfices l'an dernier et touche plus de 70 millions d'euros d'aides publiques. Comme tous les groupes capitalistes, Michelin ne cherche que la rentabilité, quitte à jeter sur le pavé des centaines de travailleurs. Et c'est à une filiale de cette entreprise que la Région Auvergne vient d'attribuer une subvention exceptionnelle de 6,3 millions d'euros.

Code du travail : les patrons accentuent leur offensive

Mercredi 18 novembre, les représentants des grandes entreprises étrangères implantées en France ont adressé à la presse et au gouvernement une série de propositions. Leur axe est de réclamer la fin du contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Indifférents à l'émotion provoquée par les attentats, ils continuent à déverser le même discours contre les droits des travailleurs. Quinze jours après que Pierre Gattaz, le président du Medef, eut déclaré que le CDI est un contrat « très inquiétant, très anxiogène », les porte-parole de groupes comme Siemens ou Hewlett-Packard en ont rajouté une couche. D'après eux, « le principal problème est le droit du travail, qui est d'une complexité démentielle ». Ils souhaitent l'instauration d'un nouveau contrat, qui remplacerait le CDI et le CDD.

Ce contrat, dit de

mission, serait conclu sans limitation de durée. Mais il pourrait s'arrêter à tout moment, sur simple décision du patron. Il

Patronat et état d'urgence : encore une macron...nerie

Macron, qui enchaîne attaque sur attaque contre le droit du travail, le statut des fonctionnaires et plus généralement toute réglementation contraignante pour le patronat, vient de découvrir la raison qui pousse certains jeunes vers l'intégrisme : ses réformes n'iraient pas assez loin ! Les discriminations que subissent les

s'agit donc de supprimer les quelques garanties qui encadrent encore les CDD et les CDI, et de généraliser la précarité totale de l'emploi. En attendant la mise en place de ce rêve patronal, proposition est faite d'assouplir les règles actuelles. Les entreprises pourraient par exemple recourir au travail à temps partiel même pour moins

jeunes d'origine immigrée seraient liées à des « fermetures dans notre économie » et des « corporatismes », langage qui, venant de Macron, signifie qu'il y aurait trop de droits pour les travailleurs.

C'est sans doute avec la même fibre sociale que, quelques jours plus tôt, le même Macron avait

de 24 heures par semaine.

Pourtant Siemens, pour ne citer que lui, a réalisé 5,5 milliards d'euros de profits après impôts en 2014 et va supprimer 12 300 emplois dans le monde. Ses actionnaires n'ont pas l'air d'être rongés par l'angoisse ou paralysés par une situation « d'une complexité démentielle ». Le Code du travail

actuel n'offre qu'un appui faible et insuffisant aux travailleurs. Mais c'est encore trop pour le grand patronat. Parions que ces propositions sonneront comme des directives aux oreilles complaisantes de Valls et Macron. Ces derniers préparent déjà un nouveau projet de loi en ce sens pour février 2016.

Camille Lulle

rassuré le Medef en affirmant que l'état d'urgence ne perturberait pas la vie économique. Les affaires doivent continuer, dit-il en substance. Quant aux contrôles renforcés aux frontières, il a aussi été rassurant : ils ne seront « pas de nature à bloquer les marchandises ». En somme, ils ne bloqueront que les

migrants, c'est-à-dire des êtres humains fuyant les bombes et les dictatures sans avoir les moyens de produire les papiers adéquats. Cela aussi, c'est pour combattre les discriminations et défendre les « valeurs de la France face à la barbarie », pour reprendre leurs discours va-t-en-guerre.

Serge Fauveau

Loi Évin : les lobbies du vin ont le bras long... et l'oreille de Macron

« Le vin fait partie de notre patrimoine, soyons-en fiers et faisons-le savoir », a déclaré Macron en soutenant le projet d'amendement à la loi de santé qui assouplit la loi Évin. Les députés l'ont suivi par leur vote mardi 24 novembre, en autorisant la publicité sur l'alcool.

Le ministre du Budget avait déjà tenté d'introduire cet assouplissement dans son projet de loi prétendument destiné à relancer l'économie présenté en début d'année, mais la ficelle était trop grosse pour être acceptée même par le Conseil constitutionnel. Les lobbies viticoles n'étaient pas restés

inactifs et ils ont de plus l'oreille bienveillante de nombre d'élus. Le Sénat était revenu à la charge en proposant le texte sous une nouvelle forme, qui vient d'être validée par l'Assemblée nationale.

Mais attention, selon Macron qui se tortille les méninges pour jouer les vertueux, le but de ce

texte n'est pas de faire de la publicité pour l'alcool, il est de donner la possibilité de transmettre des informations à caractère œnologique ! Tout est dans le vocabulaire. « Il faut permettre à certaines régions, et aux emplois qui vont avec, de défendre leurs intérêts, de faire la promotion de ce qu'on appelle l'aéno-tourisme », a-t-il déclaré. Par régions, il faut bien sûr entendre quelques grandes sociétés vinicoles.

Votée en 1991, la loi Évin, qui en principe interdit la publicité pour

toute boisson alcoolisée, a plusieurs fois été remise en cause. Trois ans seulement après sa parution, un premier assouplissement permettait les affiches de promotion. En 2005, il devenait légal de diffuser des publicités se rapportant au terroir et en 2009 un autre amendement introduisait la publicité sur Internet. Tout cela bien sûr accompagné du message hypocrite : « avec modération ».

Avec une consommation moyenne de 11,1 litres par an, la France dépasse de 25 %

celle des pays de l'OCDE et arrive en sixième position des consommateurs d'alcool. L'alcool tue environ 60 000 personnes par an et l'addiction touche de plus en plus de jeunes. Cet amendement est un vrai recul dans la lutte contre l'alcoolisme, d'autant plus qu'il valorise aussi certains alcools forts. Mais, pour Macron, la consommation de boissons alcoolisées est une cause nationale. « À la bonne vôtre », dit-il en s'adressant aux grosses sociétés vinicoles !

Marianne Lamiral

Restos du cœur : premières victimes de l'état d'urgence à Paris

Sur ordre de la préfecture de Police, les Restos du cœur ont dû, pendant presque une semaine, suspendre l'activité de leurs camions à Paris. Il fallait éviter « les activités impliquant des rassemblements dans l'espace public ».

Chaque soir, ces

camions alimentent une dizaine de points de ravitaillement, et y servent pour chacun en moyenne 250 repas chauds à des SDF ou à des travailleurs pauvres. Les bénévoles ont essayé de gérer tant bien que mal cette situation, en continuant leurs maraudes dans les rues, et

en essayant de trouver des solutions, mais sans pouvoir y arriver pour tout le monde. Ce n'est que vendredi 20 novembre que les distributions ont été à nouveau autorisées.

Les autorités ont justifié cette longue interdiction par la nécessité d'assurer la sécurité. On peut

tout de même se demander quelle sécurité on peut bien avoir lorsqu'on est à la rue, sans rien à manger. Et que peut-on peut penser quand on passe devant des commerces bien garnis ? Ceux-ci avaient repris une ouverture normale dès lundi 16 novembre, des dirigeants de chaînes de

magasins présentant cela devant les caméras, sans honte, comme un acte de courage défiant le terrorisme. Mais le courage des pauvres se serrant encore plus la ceinture dans cette période, lui, n'a pas vraiment atteint la une des médias.

S. F.

Airbus Helicopters – Marignane : grève contre le projet d'accord de compétitivité

Depuis quelque temps déjà, la direction de l'usine Airbus Helicopters de Marignane, comptant 9 000 travailleurs, veut introduire un accord de compétitivité, appelé accord Care. Les travailleurs à la production, qui ont déjà subi une détérioration de leurs conditions de travail et de salaire avec les effets de l'accord Safe de 2009, ont décidé de ne pas se laisser faire et se sont mis en grève.

Ce n'est pas que l'entreprise ait des problèmes, bien au contraire : le bénéfice d'Airbus Group a augmenté de 54 % en un an. Seulement, en introduisant ce nouvel accord, elle pourrait encaisser encore plus.

Pour cela, elle avait pour projet de supprimer 19 jours de RTT, de passer de la semaine de quatre jours à la semaine de cinq jours. En 2015, outre la modération salariale, deux tiers des compagnons étaient passés des horaires d'équipes en horaire de journée, perdant ainsi jusqu'à 400 euros par mois. Le projet envisage aussi des semaines dont les horaires pourraient osciller de 22 heures à 46 heures selon la charge de travail, tout en pouvant parfois revenir au travail posté.

Pas question dans tout cela non plus d'embaucher les 800 intérimaires qui travaillent pourtant régulièrement dans l'usine, certains depuis cinq ans !

Chez les cols bleus, en particulier chez ceux qui, travaillant en 2x8, sont

censés passer à la journée et perdre quelque 400 euros, il n'est pas question d'accepter ces reculs. Les 1800 ouvriers et techniciens d'atelier de l'usine n'ont pas l'intention de se laisser faire. Depuis quelques semaines, à l'initiative de la CGT, les discussions et réunions pendant les pauses étaient animées, avec plus ou moins de détermination selon les hangars. Mais à peu près partout les uns et les autres se forgeaient un avis, les plus résolus entraînant les autres malgré le contre-feu de la maîtrise et des délégués des syndicats prêts à signer ces accords, comme la CFDT. FO pour sa part devait tenir compte de l'avis de syndiqués ouvriers, pas du tout d'accord avec ce projet, tout comme des ouvriers syndiqués à la CFTC.

C'est ainsi que, pour se défendre, quelque 200 travailleurs non syndiqués ou syndiqués dans divers syndicats se sont retrouvés à l'heure d'information syndicale prévue par la CGT le

jeudi 19 novembre, malgré les multiples tentatives de la hiérarchie pour les en dissuader. Venus de différents hangars en cortèges, ils ont convergé avec enthousiasme pour une assemblée générale de fait qui dépassa largement l'heure autorisée. Des ouvriers s'écrièrent : « Cela fait deux mois qu'on discute, il faut agir, il faut faire grève », et furent applaudis par toute l'assistance, qui décida d'un débrayage pour le lendemain.

Le lendemain 20 novembre, il demeurait une incertitude : la plupart de ceux qui avaient décidé le débrayage étaient du quart d'après-midi et c'étaient ceux du quart du matin qui étaient concernés par le débrayage. Mais les téléphones avaient chauffé. Dans plusieurs hangars, à l'arrivée des ouvriers, des groupes se formèrent avant de circuler

à travers les hangars, grossissant au fur et à mesure. À la jonction des cortèges, on comptait 500 grévistes ne mâchant pas leurs mots, ou plutôt leurs cris, réunis devant le bâtiment où la direction tenait une réunion de négociation, et disant clairement qu'ils ne voulaient pas du projet.

Le directeur des ressources humaines reçut les porte-parole et tenta d'expliquer « les difficultés de l'entreprise... les attentats, une période difficile pour notre pays » et de demander la reprise du travail. Qu'à cela ne tienne, les grévistes, à 500, repartirent visiter les hangars les uns après les autres, discutant avec les non-grévistes qui arrêtaient de travailler. Quand les chefs fermaient les portes pour interdire l'entrée des hangars, les manifestants déjouaient la manœuvre,

doublant les gardiens complètement débordés. À 11 h 30, de retour devant le bâtiment de la direction, il était décidé de reprendre le travail.

Vers 17 h 30, la direction annonçait quelques reculs, en particulier l'abandon du système de semaines hautes (42h) et de semaines basses (32h). Elle renoncerait à la suppression d'un jour de RTT sur quinze, et à l'horaire de semaine décalée du mardi au samedi. Une première conclusion s'impose : trois heures de grève ont fait mieux que deux mois de négociations.

On n'avait jamais vu une telle manifestation dans cette usine. Ce qui domine, c'est un sentiment d'enthousiasme d'avoir enfin eu une revanche, et certains pensent qu'il faut maintenant aller plus loin.

Correspondant LO



Les grévistes passent de hangar en hangar le 20 novembre.

Air France : entre état d'urgence et indécision syndicale

Dans la foulée des attentats du 13 novembre, l'intersyndicale coordonnant jusqu'à présent les mobilisations à Air France avait suspendu ses appels, mettant en avant son « esprit de responsabilité ». Dans un communiqué du 14 novembre, elle avait annulé son appel à la grève et au rassemblement lors du CCE du 19 novembre.

Malgré cette démobilitation de dernière minute, sur les sites de Roissy et d'Orly, quelques dizaines de travailleurs au moins ont tenu à marquer le coup et ont débrayé, à juste raison, à l'appel de militants syndicaux de la CGT, de Sud et de FO.

L'intersyndicale avait déclaré qu'elle « ne comprendrait pas que la direction et le gouvernement ignorent cette main tendue » et elle prétendait menacer la direction en écrivant : « Si besoin, nous saurons tous nous mobiliser début décembre. » C'était en fait un lamentable recul. Après plus d'une semaine sans donner signe de vie, il

semblerait que l'intersyndicale s'est finalement décidée à proposer une mobilisation générale

pour le jeudi 2 décembre, avec un rassemblement à midi devant le tribunal de Bobigny. En effet, jeudi 2 décembre, cinq travailleurs sont convoqués au tribunal de Bobigny et risquent des condamnations, en plus de leur licenciement. Il est évident qu'il ne faut pas laisser passer cela sans réagir.

Au niveau confédéral,

la CGT, qui a critiqué les conséquences de l'état d'urgence mis en place par le gouvernement, a déclaré que « pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social ». Évoquant la journée du 2 décembre, elle a appelé « à une journée nationale d'action

organisée en territoire ».

Partout en France, des travailleurs se sont reconus dans le combat des travailleurs d'Air France et ont été révoltés par la répression qui s'est abattue sur certains d'entre eux. Alors, se mobiliser pour exprimer la solidarité avec ces travailleurs est indispensable.

Correspondant LO

Servair – Roissy : les casiers de salariés perquisitionnés

Une semaine après les attentats, c'est au nom de l'état d'urgence que, avec la complicité des patrons de la Servair, entreprise fournissant la restauration dans les avions, d'Air France et de Fedex, le préfet de Roissy a autorisé l'ouverture des casiers du personnel. 70 gendarmes de la Gendarmerie des transports aériens (GTA) ont fracturé plus de 2 000 vestiaires de travailleurs de la

Servair 1 en une journée. Quelle aubaine pour les patrons de découvrir au cours de ces fouilles dans certains casiers des objets prétendument dérobés au sein de l'entreprise ainsi que des tracts syndicaux !

Depuis des années, les services de police surveillent l'aéroport de Roissy et, entre autres, les salariés qui ont des pratiques religieuses. Des centaines de salariés subissent

des enquêtes de police à chaque renouvellement des badges d'accès. Ces enquêtes durent parfois des mois, pendant lesquels le travailleur concerné n'est pas payé, qu'il finisse par récupérer son badge ou pas.

Traiter de voyous des travailleurs quand ils manifestent contre le plan de licenciements en solidarité avec ceux d'Air France, perquisitionner des

casiers au nom de la lutte contre le terrorisme et en profiter pour en menacer certains de sanctions et de licenciements : les patrons ne ratent aucune occasion pour tenter de mettre au pas les dizaines de milliers de travailleurs de la zone aéroportuaire. Mais ceux-ci ne sont pas dupes. Il n'est pas sûr que de telles pratiques passent longtemps sans réaction.

Correspondant LO

BHV – Paris : travail du dimanche : c'est non !

La direction du BHV, grand magasin de la rue de Rivoli à Paris, espérait profiter rapidement des avantages de la loi Macron en imposant un accord sur le travail du dimanche mais ses salariés viennent de le repousser. Taillée sur mesure pour le patronat, la loi Macron permet à terme d'ouvrir les magasins le soir jusqu'à minuit et tous les dimanches. La direction du BHV voulait en plus contraindre les salariés à venir travailler ce jour-là à moindre coût. Dans son projet, seuls les cinq premiers dimanches étaient payés avec une majoration à 100 % et un repos compensateur.

Et à partir du cinquième dimanche travaillé, les salariés auraient été payés aussi mal qu'un autre jour.

Le magasin étant situé dans une des zones de Paris désormais considérées comme zones touristiques internationales, la direction avant d'opérer son mauvais coup, devait en passer par un accord d'établissement ou de branche. Pour forcer la main aux syndicats qui pour certains sont réticents, la direction du BHV a donc organisé auprès des salariés un référendum qu'elle voyait comme une simple formalité, tablant sur la pression des bas salaires et

les promesses de nouvelles embauches pour leur faire accepter ce recul dans leurs conditions de vie.

Mal lui en a pris, les travailleurs ont voté majoritairement contre. L'accord que la direction du magasin espérait imposer, et ensuite généraliser à l'ensemble des magasins du Groupe Lafayette auquel appartient le BHV, est bel et bien compromis dans l'immédiat.

Les travailleurs ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à accepter n'importe quoi pour permettre aux actionnaires du groupe de gagner plus sur leur dos.

Gilles Boti

Chibanis : la SNCF fait appel de sa condamnation

Le 21 septembre, 800 travailleurs marocains avaient obtenu devant le conseil des Prud'hommes de Paris la condamnation de la SNCF à leur verser des dommages et intérêts de 150 000 à 230 000 euros pour discrimination dans l'exécution du contrat de travail. Lundi 23 novembre la SNCF a annoncé qu'elle faisait appel, ce qui suspend le versement de toute indemnité.

En fait, la preuve a été apportée que les travailleurs marocains, 2 000 au total, recrutés dans les années 1970 l'avaient été sous des contrats de droit privé « pour travailleurs

étrangers » mais que les conditions de travail et de rémunération censées être égales à celles des autres travailleurs français n'avaient jamais été respectées. Ces travailleurs, désormais âgés et porteurs de cheveux blancs (« chibanis » en arabe maghrébin), ont été cantonnés aux plus bas niveaux de qualification et n'ont pas eu l'évolution de carrière proposée aux autres salariés de la SNCF. Ils n'ont pas bénéficié du statut de cheminot et ne cotisaient pas aux mêmes caisses de santé et de prévoyance. Arrivés à l'âge de la retraite, ils touchent

aujourd'hui, comme le dénonce un « chibani » dans le journal *Le Parisien*, jusqu'à trois fois moins qu'un cheminot au statut, 874 euros contre 2 379 euros pour autant d'années de travail.

Depuis 2001 les « chibanis » avaient entamé des poursuites contre la SNCF, qui a tout fait pour retarder les décisions de justice. Aujourd'hui condamnée à payer, elle est prête à dépenser encore pour tenter d'obtenir en appel l'annulation de sa condamnation. Il lui faut, jusqu'au bout, économiser sur leur dos.

Cédric Duval

Lufthansa : nouvelles grèves annoncées

Dix jours après la fin de leur précédente grève d'une semaine, le syndicat UFO des 19 000 hôtesses et stewards de la compagnie d'aviation allemande, la première d'Europe, appelle à une nouvelle grève les jeudi 26 et vendredi 27 novembre, avec une possible poursuite le lundi suivant.

Contrairement au cliché selon lequel en Allemagne tout se réglerait par la concertation, à l'opposé de la France où l'on va jusqu'à arracher la chemise d'un DRH, la Lufthansa est sans doute la compagnie aérienne qui a connu ces derniers mois le plus grand nombre de grèves : au total une bonne quinzaine, certaines ayant été annulées sur injonction des tribunaux.

Comme pour Air France et d'autres compagnies,

c'est un plan de restructuration du groupe qui a mis le feu aux poudres. Sous prétexte de faire face aux compagnies du Golfe et aux low-cost, Lufthansa veut réduire ses coûts, supprimer des milliers de postes, promouvoir ses propres filiales low-cost Eurowings et Germanwings et repousser l'âge de la retraite des pilotes. « *Il n'est pas possible de voler low-cost et de payer des salaires élevés* », a déclaré son patron. Le récent mouvement des hôtesses

et stewards a entraîné, selon la compagnie, l'annulation de 4 674 vols. Mais les grèves des 5 400 pilotes, précédemment, auraient fait annuler 12 800 vols sur dix-huit mois.

« *Si rien ne change, et vite, de nouvelles grèves sont possibles à tout moment* », a déclaré le président du syndicat des hôtesses et stewards, à la suite de la dernière grève

D'Air France à Lufthansa, et d'autres, patronat et gouvernement mènent la même politique consistant à faire payer le maintien des profits des compagnies par les travailleurs. Ceux-ci ont, eux aussi, tout intérêt à coordonner et unir leurs luttes.

André Victor

Anciens verriers de Givors – (Rhône) : la responsabilité de l'entreprise reconnue

Christian Cervantès, ancien ouvrier de la verrerie de Givors, dans le Rhône, est décédé en 2012 à 64 ans d'un cancer du pharynx, après avoir travaillé 30 ans à la verrerie où il a été exposé à de nombreux produits chimiques comme l'arsenic, le plomb, la silice, des solvants et hydrocarbures. Comme lui, 277 anciens ouvriers sont malades, 148 sont décédés. La verrerie a fermé en 2003.

Depuis son décès, sa famille se bat pour faire reconnaître la responsabilité de l'entreprise. En avril 2014, le tribunal des affaires de Sécurité sociale (Tass) avait reconnu l'origine professionnelle de son cancer, et la Sécurité sociale devait payer. Et en

novembre 2014, la justice avait confirmé l'origine professionnelle, mais c'est l'employeur, OI-Manufacturing (repreneur de BSN) qui a été condamné à payer. Il a fait appel, mais la cour d'appel de Lyon vient de confirmer, le 17 novembre, la condamnation de l'entreprise. Cependant l'action en justice continue, cette fois-ci pour faire reconnaître la faute inexcusable de l'employeur.

Le jugement qui vient d'être rendu est un encouragement pour tous ceux qui se battent contre ces grandes entreprises qui ont exposé délibérément leurs travailleurs à des produits et des dangers mortels.

Correspondant LO

Hôpital de Thiers : économies mauvaises pour la santé

Jeudi 19 novembre, une bonne partie du personnel du Centre hospitalier de Thiers, dans le Puy-de-Dôme, a marqué par une heure de grève son opposition aux projets de la direction. Un nouveau débrayage a eu lieu vendredi 20, et une manifestation était prévue jeudi 26 novembre devant la mairie.

La direction envisage de fermer onze lits et de supprimer quinze postes dans les services de chirurgie et de médecine en 2016. Le directeur prétend qu'on peut garder une bonne qualité de soins avec moins de lits : « *Parfois on garde des*

patients un petit peu trop longtemps ou plus qu'ils ne devraient. (...) Ils pourraient libérer un lit en rentrant chez eux ou en trouvant des solutions. »

Que cela entraîne des disparitions d'emplois à Thiers et l'obligation pour les patients de se débrouiller pour finir de se soigner chez soi ou chercher un hôpital plus loin ne pose visiblement aucun problème à ce monsieur. Encore un projet d'économies révoltant, au détriment du personnel et des patients, qui met à mal la vie et la santé de toute une population.

Correspondant LO

Vendangeurs d'Alsace : le sénateur confond hébergement et poulailler

Le sénateur Républicain du Bas-Rhin, Guy-Dominique Kennel, avec ses collègues champenois, a demandé au ministre de l'Agriculture que les vigneronniers propriétaires puissent déroger à la loi qui les oblige à respecter un minimum de surface pour l'hébergement des vendangeurs : neuf mètres carrés pour le premier occupant, et sept pour chaque

occupant supplémentaire. Kennel craint que les vigneronniers ne puissent plus héberger leurs saisonniers.

Il y a pourtant dans les vignobles alsacien et champenois de fort belles demeures, avec de l'espace pour héberger tout le monde dans de bonnes conditions. Bizarre que monsieur le sénateur n'y ait pas pensé.

Correspondant LO

SNCM – Marseille : en grève

Depuis vendredi 20 novembre, les navires de la SNCM sont à quai, bloqués par la grève. Il s'agit pour la CGT de défendre les salariés qui devraient être licenciés. En effet la justice aurait désigné un repreneur pour la SNCM en redressement judiciaire. La compagnie ne serait reprise qu'en laissant sur le carreau 583 des 1 500 salariés restants.

Les anciens actionnaires tels que Veolia-Transdev et aussi l'État sont en cause. Les salariés de la SNCM ont déjà donné : en 2005, ils avaient accepté d'arrêter leur grève en échange de la privatisation, qui aurait dû se faire sans licenciement.

Depuis, les plans se succèdent et les repreneurs aussi, tout cela dans la confusion la plus totale, en continuant de laminer le personnel.

Quant aux pouvoirs publics, ils se sont, de fait, désintéressés du sort de la



compagnie et a fortiori de ceux qui y travaillent. Le dernier repreneur choisi pour la reprise de la SNCM par la justice marseillaise serait Patrick Rocca, condamné il y a quelque temps à dix mois de prison pour détention d'un fusil d'assaut chargé dans ses locaux. Avec lui au moins, les choses sont claires...

Auparavant, les marins de la SNCM avaient eu affaire au GIGN qui défendait le groupe Butler, les amis de Villepin. Et lorsque les marins avaient bloqué le port en 2011, l'État pour défendre Veolia avait envoyé 700 gendarmes et CRS, un hélicoptère et des canots rapides. Les marins menottés avaient été évacués comme

de dangereux bandits.

Alors, que ce soit une banque, un entrepreneur de transport ou un financier qui reprenne la SNCM, la seule chose qui comptera pour les marins et les sédentaires sera leur détermination à ne laisser aucun travailleur sur le rivage.

Correspondant LO

Plate-forme Colis – Rennes : non aux licenciements !

Vendredi 20 novembre, plusieurs dizaines de postiers se sont rassemblés devant la direction de Rennes en soutien à trois agents menacés de licenciement à la plate-forme de colis du Rheu, en périphérie de la ville.

Comme dans tous les établissements du courrier, leur direction distille des promotions au compte-gouttes et selon son bon plaisir. Cela a pour effet de détériorer l'ambiance entre les travailleurs au point de créer des tensions. Dans l'équipe de nuit, des agents ayant voulu dénoncer le mode de gestion des promotions ont été accusés de harcèlement !

Depuis des années, les

patrons cherchent un prétexte pour se débarrasser de militants CGT ou SUD qu'ils jugent trop combatifs et trop prompts à dénoncer les conditions de travail. Dans cette plate-forme de tri et de transit, où le travail consiste essentiellement à manipuler et à porter des charges, l'augmentation des arrêts maladie et des inaptitudes est une réalité lourde de conséquences.

Alors, les contestataires ne

sont pas les bienvenus aux yeux de la direction.

C'est dans ce contexte que, le jour des conseils de discipline, les manifestants ont tenu à soutenir leurs collègues menacés de licenciement. Les nombreuses discussions devant l'entrée de la direction du colis montrent combien les travailleurs en ont assez de cet acharnement contre les syndicats. Les haut-parleurs installés auront aussi permis de faire entendre aux patrons de La Poste que les postiers sont déterminés à obtenir l'annulation des projets de licenciements.

Correspondant LO

Total – Gonfreville : catastrophe évitée

Mardi 17 novembre, la CGT de la raffinerie Total de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre, a révélé qu'un incident grave avait eu lieu sur le site le 17 octobre dernier. Suite à l'explosion du clapet d'un compresseur, dans la partie de l'usine dédiée à la pétrochimie, entre 10 000 et 12 000 mètres cubes d'éthylène se seraient échappés dans l'atmosphère. Or ce gaz est extrêmement inflammable et, si le nuage d'éthylène avait croisé une source chaude, cela aurait pu provoquer une explosion comparable à celle qui s'est produite à AZF Toulouse en 2001, selon le délégué syndical

du site de Gonfreville.

La CGT dénonce les mesures d'économies prises par la direction de la raffinerie, telles que la suppression d'un poste d'opérateur de contrôle et le recours massif à la sous-traitance, qui nuit au suivi de la maintenance et des réparations.

La richissime multinationale Total, coupable de la tragédie de Toulouse qui a fait 31 morts et 2 500 blessés en 2001, continue donc en toute impunité à rogner sur la sécurité de ses installations, sans égard pour la vie des travailleurs du groupe et des riverains.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal novembre 2015.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Les candidats des listes de Lutte ouvrière

Lutte ouvrière présente des listes dans toutes les régions métropolitaines, sauf en Corse. Elle présente aussi une liste à La Réunion. Au total, cela représente 1907 candidats. Tous sont des travailleurs : ouvriers, employés, membres du

personnel hospitalier, techniciens, cheminots, enseignants, postiers, retraités, etc. Nos listes seront conduites par sept femmes et six hommes. Nous indiquons ci-dessous les têtes de liste régionales et les têtes de section départementales.

Les listes complètes sont disponibles sur <http://www.lutte-ouvriere.org/regionales-2015> Sur ce site, on trouvera également les enregistrements des émissions de télévision et de radio de nos candidats, les professions de foi de chaque région, ainsi que la liste des réunions publiques.

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine



Julien WOSTYN
Ouvrier de l'automobile

ARDENNES

Mink TAKAWÉ
Professeure des écoles

AUBE

Pierre BISSEY
Enseignant retraité

MARNE

Thomas ROSE
Enseignant

HAUTE-MARNE

Joëlle BASTIEN
Ouvrière licenciée

MEURTHE-ET-MOSELLE

Christiane NIMSGERN
Aide-soignante

MEUSE

Marcel PÉRIN
Sidérurgiste retraité

MOSELLE

Mario RINALDI
Technicien dans l'industrie automobile

BAS-RHIN

Marc BAUD-BERTHIER
Enseignant en collège

HAUT-RHIN

Nathalie MULOT
Agent territorial

VOSGES

Jacques BALU
Enseignant

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes



Guillaume PERCHET
Électronicien

CHARENTE

Olivier NICOLAS
Informaticien

CHARENTE-MARITIME

Antoine COLIN
Enseignant-chercheur

CORRÈZE

Marie Thérèse COINAUD
Infirmière retraitée

CREUSE

Jean Jacques LACARRÈRE
Postier en retraite

DORDOGNE

Anne-Isabelle BRIVARY
Postière

GIRONDE

Fanny QUANDALLE
Employée de La Poste

LANDES

Guy DUPONT
Postier

LOT-ET-GARONNE

Jean-Philippe DELCAMP
Professeur des écoles

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mohamed EL MARBATI
Technicien aéronautique

DEUX-SÈVRES

Ludvic SZOTOWSKI
Employé en centre d'appels

VIENNE

Ludovic GAILLARD
Enseignant-chercheur

HAUTE-VIENNE
Élisabeth FAUCON
Enseignante

Auvergne et Rhône-Alpes



Chantal GOMEZ
Dessinatrice technique

AIN

Vincent GOUTAGNY
Ouvrier dans l'industrie plastique

ALLIER

Michel LACHAUME
Ouvrier du bâtiment

ARDÈCHE

Muriel VANDER DONCKT
Enseignante chercheuse

CANTAL

Claude DUFOUR
Ouvrier retraité

DRÔME

Adèle KOPFF
Enseignante

ISÈRE

Chantal GOMEZ
Dessinatrice technique

LOIRE

André MOULIN
Retraité de l'industrie

HAUTE-LOIRE

Hervé LAPEYRE
Enseignant

PUY-DE-DÔME

Dominique LECLAIR
Ouvrier du caoutchouc

MÉTROPOLE DE LYON

Olivier MINOUX
Ouvrier dans la chimie

RHÔNE

Chantal HELLY
Enseignante

SAVOIE

Catherine BRUN
Enseignante

HAUTE-SAVOIE

Jean Paul MACÉ
Ouvrier dans la métallurgie

Bourgogne et Franche-Comté



Claire ROCHER
Infirmière

CÔTE-D'OR

Stéphane POURNIN
Cheminot

DOUBS

Michel TREPPO
Retoucheur dans l'automobile

JURA

Dominique REVOY
Enseignante

NIÈVRE

Geneviève LEMOINE
Assistante sociale retraitée

HAUTE-SAÔNE

Daniël ROUILLON
Ouvrier soudeur

SAÔNE-ET-LOIRE

Pascal DUFRAIGNE
Cheminot

YONNE

Sylvie MANIGAUT
Employée de la Poste

TERRITOIRE DE BELFORT

Christiane PETITOT
Enseignante retraitée

Bretagne



Valérie HAMON
Conductrice de train

CÔTES-D'ARMOR

Martial COLLET
Ouvrier métallurgiste

FINISTÈRE

Patricia BLOSSE
Infirmière hôpital public

ILLE-ET-VILAINE

Valérie HAMON
Conductrice de train

MORBIHAN

Mathieu PIRO
Chaudronnier

Centre-Val-de-Loire



Farida MEGDOUD
Enseignante

CHER

Éric BELLET
Ouvrier

EURE-ET-LOIR

Marie-José AUBERT
Enseignante

INDRE

Véronique GÉLINAUD
Aide-soignante

INDRE-ET-LOIRE

Jean-Jacques PRODHOMME
Electromécanicien retraité

LOIR-ET-CHER

Claude LAMY
Postier retraité

LOIRET

Claude TREPKA
Technicien

Île-de-France



Nathalie ARTHAUD
Enseignante

PARIS

Sophie ROBIN
Postière

SEINE-ET-MARNE

Anne DE LA TORRE
Technicienne de l'aéronautique

YVELINES

Thierry GONNOT
Ouvrier de l'automobile

ESSONNE

Jean CAMONIN
Electricien de maintenance

HAUTS-DE-SEINE

Laurence VIGUIÉ
Employée de l'automobile

SEINE-SAINT-DENIS

Jean-Pierre MERCIER
Ouvrier de l'automobile

VAL-DE-MARNE

Josefa TORRES
Technicienne de laboratoire

VAL-D'OISE

Dominique MARIETTE
Enseignant retraité

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées



Sandra TORREMOCHA
Professeur d'espagnol en collège

ARIÈGE

Gisèle LAPEYRE
Technicienne de laboratoire

AUDE

Dominique GALONNIER
Enseignant

AVEYRON

Clotilde BARTHÉLÉMY
Contrôleuse aérienne

GARD

Isabelle LECLERC
Secrétaire

HAUTE-GARONNE

Sandra TORREMOCHA
Professeur d'espagnol en collège

GERS

Tristan LALANNE
Informaticien

HÉRAULT

Maurice CHAYNES
Ingénieur télécom retraité

LOT

Vincent COMBES
Agent logistique aéronautique

LOZÈRE

Caroline POUPARD
Enseignante

HAUTES-PYRÉNÉES

François MEUNIER
Instituteur

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Pascale ADVENARD
Travailleuse sociale et familiale

TARN

Chantal TRESSENS
Institutrice

TARN-ET-GARONNE

Richard BLANCO
Employé au ministère du travail

Nord-Pas-de-Calais et Picardie



Éric PECQUEUR
Ouvrier dans l'automobile

AIN

Anne ZANDITÉNAS
Enseignante

NORD

Éric PECQUEUR
Ouvrier dans l'automobile

OISE

Roland SZPIRKO
Ouvrier de l'automobile retraité

PAS-DE-CALAIS

Françoise MILLOT
Enseignante en retraite

SOMME

Bruno PALENI
Enseignant

Normandie



Pascal LE MANACH
Ouvrier de l'automobile

CALVADOS

Pierre CASEVITZ
Enseignant chercheur

EURE

Mélanie PEYRAUD
Enseignante

MANCHE

Christophe GARCIA
Postier

ORNE

Charlotte SÉCHET
Enseignante

SEINE-MARITIME

Valérie FOISSEY
Aide-soignante

Pays de la Loire



Eddy LE BELLER
Technicien construction navale

LOIRE-ATLANTIQUE

Eddy LE BELLER
Technicien construction navale

MAINE-ET-LOIRE

Céline L'HUILLIER
Enseignante

MAYENNE

Martine AMELIN
Retraîtée de la RATP

SARTHE

Yves CHEÈRE
Ouvrier dans l'automobile

VENDÉE

Gilles ROBIN
Enseignant

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Isabelle BONNET
Enseignante

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Nathalie MALHOLE
Secrétaire médicale

HAUTES-ALPES

Frédéric KECHRA
Enseignant

ALPES-MARITIMES

Danièle BARTOLI
Ouvrière

BOUCHES-DU-RHÔNE

François ROCHE
Ouvrier dans l'aéronautique

VAR

Renée DEFRANCE
Enseignante

VAUCLUSE

Olivier JOSUÉ
Délégué médical

La Réunion



Jean-Yves Payet
Formateur agricole

Combat ouvrier Guadeloupe



Jean-Marie NOMERTIN
Employé

Martinique



Ghislaine JOACHIM-ARNAUD
Technicienne de laboratoire